

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trente-deuxième séance – Samedi 11 décembre 2010, à 13 h 30

**Présidence de M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz, présidente**

La séance est ouverte à 13 h 30 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, maire, *M<sup>mes</sup> Fabienne Aubry Conne* et *Silvia Machado*.

Assistent à la séance: *M. Pierre Maudet*, vice-président, *MM. Manuel Tornare*, *Patrice Mugny* et *Rémy Pagani*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 30 novembre 2010, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour vendredi 10 décembre, à 17 h et 20 h 30, pour samedi 11 décembre, à 8 h, 10 h, 13 h 30, 16 h 15 et 20 h, pour lundi 13 décembre, à 17 h et 20 h 30, et pour mardi 14 décembre 2010, à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

**1. Communications du Conseil administratif.**

Néant.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal.**

Néant.

**3. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2011 (PR-805 A/B)<sup>1</sup>.**

*Suite du deuxième débat*

*Département de la culture (suite).*

*Page 29, cellule 3001000, Direction de la culture,*

*groupes de comptes 30x, Charges de personnel.*

**La présidente.** Nous reprenons le débat sur l'amendement de la commission des finances en vue d'augmenter les charges de personnel de 738 113 francs, avec la justification suivante: «Création de 10 postes d'agents de sécurité préventive en classe 10-12 (mai à décembre) compensée par une diminution équivalente dans le département de l'environnement urbain et de la sécurité.»

**M<sup>me</sup> Patricia Richard (R).** Lorsque, au bureau, nous avons préparé cette séance de budget, nous avons prévu quelques débordements et trois jours pour boucler notre budget. Certains nous ont accusés de pessimisme et d'autres encore, dans ce plénum, dont M. Buschbeck, ont voulu faire voter certains amendements en bloc pour gagner du temps.

Il est clair qu'avec les bêtises que nous venons d'entendre sur cet amendement-là je comprends le désir de certains de voter en bloc. Moi-même, après tant de bêtises, je suis tombée de mon siège à la tribune, et me voici ici, avec vous, pour rétablir certaines vérités!

---

<sup>1</sup> Rapports, 3577.

D'abord, je suis ravie que, pour une fois, un des hauts-commissaires de la commission des finances ait pris le soin de lire le rapport des commissions spécialisées... Eh oui, Monsieur Buschbeck, actuellement, il y a 97 personnes au service de la police municipale, dont dix en formation, ce qui fait qu'au jour d'aujourd'hui nous n'en avons que 87 dans nos rues. C'est un grand manque que la population a remarqué depuis extrêmement longtemps.

La demande faite en commission des finances visait à enlever des postes supplémentaires à la police municipale, ce qui se transforme aujourd'hui... (*Brouhaha.*) Mesdames et Messieurs, je vous ai écoutés religieusement sans intervenir, ayez la politesse de faire la même chose!

Je disais donc que le discours de M. Buschbeck consistait à dire: «M. Maudet est inventif, il va bien trouver dix postes à supprimer au département de l'environnement urbain et de la sécurité.» Or, la police municipale est en manque, le projet de législature prévoyait d'avoir à terme 160 agents et deux postes de quartier supplémentaires. Ces gens-là, il faut bien les former; on peut en former vingt au maximum par année, en deux sessions de formation. On nous dit maintenant qu'on va accorder ces postes, mais qu'il faut les enlever autre part, ces dix postes. Où? A la Voirie? C'est vrai qu'avec les problèmes de neige dernièrement il y avait sûrement beaucoup trop de monde à la Voirie... Au Service d'incendie et de secours? Après tout, s'il y a un feu de plus ou de moins à Genève, ce n'est pas important! Au service des ambulances? On n'a pas assez d'ambulanciers, mais pourquoi pas? Enlevons-en quelques-uns!

Cela, c'est créatif, c'est imaginatif, mais c'est d'autant plus lâche qu'il a fallu que mon collègue Olivier Fiumelli, tout d'un coup, se rende compte que personne, dans les rangs de la gauche, et aucun commissaire des finances de gauche qui a déposé ou voté cet amendement, n'a eu le courage de prendre la parole pour l'expliquer, avant que mon collègue demande des explications.

Pour notre part, nous trouvons cela extrêmement bas, alors que nous débattons du budget et que nous sommes censés expliquer ce que nous faisons. La population genevoise, j'espère, aura bien compris que la gauche veut supprimer des postes dans le département de M. Maudet – où ce n'est pas grave... – tout cela pour mettre des agents médiateurs culturels...

Nous ne connaissons pas leur titre exact, puisqu'on n'a pas encore trouvé le terme qui plaît à tout le monde. Nous ne savons pas non plus ce qu'ils feront exactement, puisque, à ma connaissance, il n'y a pas encore de batailles de livres dans les bibliothèques et que personne n'arrache sauvagement les pages... Mais même s'il y avait un agent derrière chaque livre, je ne pense pas que la chose changerait.

En revanche, dans nos rues, tous les jours, nous avons des problèmes et la population genevoise demande qu'ils soient réglés. Quel est le département qui

règle en majorité les problèmes de la population genevoise actuellement? C'est le département de l'environnement urbain et de la sécurité, avec la police de proximité municipale, avec les pompiers, avec les ambulanciers et avec la Voirie!

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel** (L). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, nous le savons, l'exercice budgétaire est pour certains un plaisir, pour d'autres un jeu. Mais là, je crois que nous avons atteint le fond et les limites de l'exercice.

Nous parlons maintenant d'une mission dite autrefois régaliennne et qui est, aujourd'hui encore, fondamentale, essentielle, prioritaire pour une collectivité publique. C'est la protection des personnes et des biens. Mesdames et Messieurs, vous pouvez vous amuser pendant une soirée, pendant un jour, pendant trois jours, pendant une année... Mais s'amuser, aussi habile soit-on, sur un thème aussi fondamental que celui de la sécurité, c'est véritablement jouer un jeu dangereux.

Alors, je m'exprimerai sur la forme, qui nous amène à ce débat ce soir; sur le fond, je vous donnerai quelques informations et quelques réalités, Mesdames et Messieurs. Sur la forme, je regrette que la personne qui a lancé ce débat, le débat d'idées sur lequel elle est, semble-t-il, gagnante dès ce soir, soit absente... (*Brouhaha.*)

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous prie de faire silence et, si vous souhaitez discuter, de vous rendre soit à la buvette, soit à la salle des pas perdus. Poursuivez, Madame Kraft-Babel!

*M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel.* Je regrette que les personnes qui ont initié ce débat le suivent depuis leur écran de télévision, alors qu'il s'agit véritablement, s'il en est un, d'un des débats les plus concrets que nous ayons ce soir.

Sur la forme, nous avons entendu que M<sup>me</sup> Rochat aurait donné aujourd'hui quelques informations. Nous étions surpris que vous ne les ayez pas et que vous ne connaissiez pas sa position. En l'occurrence, la police est avant tout pilotée par le Canton. De votre côté, en l'absence du magistrat responsable des agents de la police municipale, vous avez pris votre décision un soir en commission, et à son insu. Dans sa déclaration au début de son année de mairie – je l'ai là sous mes yeux – M. Pagani expliquait les six axes de sa politique : il s'agissait de faire face au chômage et à l'insécurité, et il proposait la hausse du nombre d'agents de police municipale à 200, contre 123 aujourd'hui.

Par conséquent, les assertions selon lesquelles la proposition qui nous est faite ce soir viendrait du Conseil administratif sont évidemment erronées. Elle est bien

le fait de quelques conseillers municipaux en fin de soirée et, pour une raison tellement claire qu'il n'est même plus besoin de la décliner, tant la ficelle est énorme: c'est une raison de pure politique politicienne. C'est un jeu politique, un de ces jeux dont la population a vraiment assez! Il convient que nous fassions de la politique de manière sérieuse, en étant proches des gens, à leur écoute, attentifs à leur protection, à leur bien-être et à leur qualité de vie. Or, ce n'est pas la politique dont vous vous faites les apôtres ce soir.

Sur le fond, si, par hypothèse, vous souhaitiez ouvrir le débat large de la sécurité, débat parfaitement légitime et prioritaire, de manière transversale, pourquoi pas? Mais ce n'est pas à la faveur d'un tel amendement, d'une espèce de braquage de fond en dernière minute et en fin de soirée, que l'on peut ouvrir ce débat. Ici, on fait un coup de force et, si le débat devait s'ouvrir, je l'ai dit l'autre soir, c'est bien lors d'une manifestation telle que les assises de la sécurité, en collaboration avec toutes les instances concernées, cantonales et municipales, avec tous les partenaires de tous les départements. C'est dans un tel cadre que la créativité en matière de nouveaux moyens de lutte contre l'insécurité pourrait être examinée, évaluée et budgétisée.

Maintenant, je donnerai quelques informations auxquelles je vous prie d'être attentifs. Notre collègue Jean Sanchez, qui, comme vous le savez, a de hautes responsabilités dans le corps de police cantonale, nous a alertés au sujet de cette réalité: la ville de Genève n'est couverte que par un policier pour 2000 habitants, alors que, à Bâle, c'est un policier pour 200 habitants... Cherchez l'erreur!

Par ailleurs, la Ville de Genève a une triple mission par rapport à d'autres villes: la protection de tout un chacun, la Genève internationale et l'aéroport. Ce sont des faits, Mesdames et Messieurs...

*Une voix.* Cela n'a rien à voir!

*M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel.* Bien sûr que cela a à voir! Il faut comprendre que, sur le terrain, nous avons accumulé le retard et nous n'avons pas pris la mesure de nos responsabilités. Il nous faut donc mettre dans les rues des gens qui protègent, agissent et interviennent.

L'autre soir, nous participions, MM. Pierre Maudet, Rémy Pagani, Michel Chevrolet et moi-même, à une soirée de quartier «Paroles de quartier». Plusieurs thèmes étaient à l'ordre du jour, mais nous n'en avons traité qu'un seul, la sécurité, tant la population avait de témoignages à nous communiquer. C'était bien là le seul et unique sujet abordé ce soir-là. Les témoignages sont criants et la population attend. Mais elle n'attend pas des mesures qui feront peut-être effet dans vingt-cinq ans: elle attend que l'on prenne des mesures tout de suite!

A ce propos-là, Mesdames et Messieurs, je ne souhaite pas à mon pire ennemi ce qui est arrivé à mes propres enfants. Sachez, et sans doute ne suis-je pas la seule dans cette situation – vous transmettez, Madame la présidente, à M. Buschbeck dont les enfants sont encore un peu jeunes – que ma fille a été agressée en pleine rue, en ville de Genève, et mon fils également. Et ces événements graves, un simple médiateur culturel n’aurait pas suffi à les éviter.

Il faut savoir que j’ai pratiqué pendant de nombreuses années la prévention chorale, théâtrale, culturelle, artistique, avec des élèves de 8 à 18 ans. Or un élève que j’avais fait chanter, dessiner, monter sur scène pendant cinq, six, sept ans, avec lequel j’avais créé une relation, cet élève est donc arrivé en classe, devant la professeure qui l’avait guidé, avec une grenade dans la main! A ce moment-là, on était encore dans la mouvance un peu soixante-huitarde et le collègue des professeurs n’avait pas souhaité en faire une affaire; on a continué à chanter, à danser... Aujourd’hui, la suite de l’histoire, je n’ose même pas vous la raconter...

C’est pour ces multiples raisons que, cet après-midi, j’ai envie de vous dire que 2010 était l’Année du cirque, mais qu’elle est terminée! Redevenons sérieux et ne nous amusons pas sur des sujets aussi graves que la protection, la sécurité de nos citoyennes et de nos citoyens! Sinon, c’est bien évidemment devant la population que nous porterons le débat. C’est à elle de décider ce qu’elle veut, c’est à elle de savoir comment elle veut dépenser les deniers que nous prélevons. C’est elle qui décidera et nous n’attendrons pas – même pas les élections – pour lui poser la question de savoir quelle politique elle veut aujourd’hui en Ville de Genève. Nous disons: l’électeur tranchera! Pour nous, c’est trop tard, nous aurons déjà décidé qui doit trancher pour que chacun se sente en paix et en sécurité dans cette ville. (*Applaudissements.*)

**M. Patrice Mugny, conseiller administratif.** Excusez-moi d’intervenir avant la fin du débat. Un certain nombre de choses ont été dites et il me semble qu’on perd le sens commun. Je veux commencer par rappeler la fonction de ce que la droite appelle ironiquement les «agents d’ambiance». Je pense que tout le monde a constaté ce qui s’était passé avec l’arrivée des grands frères dans le train Yverdon-Genève. Les grands frères n’étaient pas des assistants sociaux ni des éducateurs de rue, ils étaient des gens capables de vivre une confrontation physique. Il s’agit donc bel et bien de sécurité et non de social.

Quand on me dit qu’on ne déchire pas de livres dans les bibliothèques, je ne prendrai qu’un seul exemple. Avant que nous n’engagions M. Mehdi Messadi et son équipe, une fois par semaine les vitres de la bibliothèque des Pâquis étaient cassées au milieu de la nuit. Plusieurs vitres étaient descendues. La bibliothécaire n’osait pas venir seule et on lui payait le taxi. La police devait être là. Il fallait

des Securitas pour le reste de la nuit, avant de rouvrir le lendemain et de changer les vitres.

Au Grütli, des spectacles ont été interrompus parce que des jeunes jetaient des bouteilles sur les comédiens et le public. Quand nous appelions la police, elle venait et les jeunes partaient; la police partait et les jeunes revenaient. Et quand nous appelions les gens des services sociaux – je ne les critique pas, leur travail est différent – ils venaient faire du social. Ils se penchaient sur le rôle des coupables, mais les coupables continuaient à agir. Nous n'avions donc pas de solution.

Georges Breguet le relevait et j'en ai parlé à la commission des arts et de la culture, avec Mehdi Messadi, nous avons des gens qui osent aller à la confrontation, y compris physique. Ils travaillent sur le terrain dans un rapport physique à la sécurité. Cela ne signifie pas qu'ils cassent la figure des coupables, nous ne parlons pas de cela, mais ils ne sont pas là simplement pour écouter: ils disent comment les choses doivent se passer et quelles sont les règles.

Pierre Maudet le sait bien, puisque nous sommes allés manger ensemble avec Mehdi Messadi. Actuellement, ce dernier forme une partie des agents municipaux qui travaillent chez M. Maudet, ce qui montre à quel point ces postes sont utiles. D'ailleurs, M. Maudet sera content de les retrouver quand il prendra mon département dans quelques mois... (*Exclamations.*) A ce moment-là, il regrettera peut-être qu'on se soit tellement battu pour me contester tous ces postes. Je viendrai tout à l'heure sur la question de savoir où ces postes devraient aller, mais il est quand même important de comprendre le rôle de ces gens-là.

J'aimerais dire un mot sur la lettre de M<sup>me</sup> Rochat, puisqu'un certain nombre d'entre vous l'ont mentionnée. Le problème n'est pas la dénomination des postes. M. Maudet, et c'est normal, c'est de bonne guerre, a certainement réussi à insuffler à M<sup>me</sup> Rochat la bonne idée de nous envoyer un petit mot... (*protestations*) ... pour dire que ces organisateurs d'ambiance devaient relever de la sécurité. Mais M. Maudet, qui est un grand garçon, s'expliquera tout à l'heure et il dira certainement à quel point j'ai été mauvaise langue...

Pour revenir au déroulement des choses, il manquait effectivement des postes, puisque nous employons M. Messadi et trois personnes, qui relèvent de ces salaires très condamnables de 3000 francs – selon la loi Longchamp. Mais, dans nos arbitrages budgétaires, je n'ai pas souhaité ni demandé de postes. En tout cas, je n'avais pas envie de les enlever à M. Maudet.

Ensuite, il y a eu un examen dans les commissions, où on a découvert, et je ne critique pas cela, car nous avons eu tout ce débat tout à l'heure, qu'il y avait suffisamment de postes vacants pour que, en tout cas, un bout du chemin soit fait chez M. Maudet, notamment dans la formation, et que des agents municipaux

puissent, indépendamment du choix dont nous parlons maintenant, être mis sur le terrain.

M. Maudet le sait – nous le lui avons dit, M. Pagani, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, M. Tornare et moi-même – si la majorité reste Alternative, elle est prête à donner licence au Conseil administratif pour engager des agents municipaux en cours d'année, si c'est nécessaire et s'il y a encore des places à l'école de formation. L'idée, en effet, est de passer d'une à deux sessions de formation par année, en vue d'augmenter le nombre d'agents qui pourront être formés. S'il est nécessaire d'en former cinq ou dix de plus, nous pourrions le faire, créer les postes, et la majorité Alternative le confirmerait ensuite.

Si la majorité Alternative n'est plus en place, j'imagine que vos troupes seraient les premières à dire: «Nous donnons ces postes à M. Maudet!» Je ne vois donc pas quelle inquiétude on pourrait avoir, s'agissant de mettre autant d'agents uniformés qu'on le souhaite sur le terrain. Je rappelle les vœux du Conseil administratif, à savoir que ces gens-là soient bel et bien sur le terrain.

Nous avons toujours considéré que la sécurité relevait de son département et les travaux de mon département n'ont jamais été faits en cachette de M. Maudet, mais en collaboration avec lui. On peut même imaginer à terme, quand les choses seront avancées, que cela dépende entièrement d'un seul département, avec des détachements dans d'autres départements.

Nous sommes là dans un problème qui est devenu politique. Je dirai même que nous avons fait un cadeau à M. Maudet, puisque nous lui avons ouvert un boulevard pour qu'il puisse dire à quel point la droite se préoccupe – beaucoup plus que la gauche – de la sécurité. On le voit d'ailleurs au niveau cantonal, où, sur les quatre derniers ministres de la sécurité, trois étaient de droite et un de gauche, et où le problème n'est toujours pas réglé... Il ne suffit donc pas de dire que la faute en incombe à la gauche et à son angélisme!

Maintenant, pour revenir à la question concrète, vous savez très bien que les 20 postes d'agents de la police municipale seraient ouverts au 1<sup>er</sup> septembre. Il ne s'agit donc pas de 20 postes sur l'année. Quant à moi, si on m'accorde dix postes, je serai très content de pouvoir stabiliser les trois personnes qui sont au bénéfice d'emplois de solidarité (EdS), car il n'est pas normal qu'elles soient payées 3000 francs, alors qu'elles font un travail remarquable. Cela m'ouvrira deux autres postes supplémentaires, le reste demeurant en suspens. C'est le prochain Conseil administratif qui traitera des postes en suspens, qu'ils soient dans un département ou dans l'autre.

Je remercie ceux qui ont été sensibles à la sécurité. Il est vrai que sans cette initiative du département de la culture au cours de la législature précédente – c'était avant l'arrivée de M. Maudet, je ne suis pas en train de lui jeter la pierre, mais vous savez très bien que les choses se passaient différemment – nous aurions



encore tous les soirs des vitres cassées dans les bibliothèques et, pour prendre le cas du Grütli, nous aurions peut-être dû interrompre ses activités, puisque ce sont des lieux de fixation pour ces jeunes-là. J'ai donc engagé M. Mehdi Messadi, et c'est M. Boris Drahusak, mon directeur, qui a organisé cette opération.

J'en terminerai en disant que, sans faire du social, nous en avons finalement indirectement fait. Depuis, une grande partie des jeunes aux Pâquis ont rencontré les bibliothécaires, parce que cela faisait partie du travail de prévention et de sécurité. Ils ont discuté et ils se sont rendu compte que ces lieux étaient aussi les leurs. Maintenant, quand il y a des problèmes à l'intérieur de la bibliothèque des Pâquis, ce sont souvent eux qui les résolvent.

Nous avons donc carrément fait du «bénévolat sécuritaire» avec des jeunes en situation de confrontation avec l'autorité et qui, maintenant – pas tous, mais pour partie d'entre eux, je ne fais pas de l'angélisme – sont dans un rapport très différent à l'institution et travaillent très correctement.

Finalement, aujourd'hui, tout le monde a raison dans la mesure où il faut des agents en uniforme sur le terrain – et il y en aura davantage – ainsi que des agents de sécurité préventive. On peut changer leur dénomination, mais il s'agit bien de sécurité dans un certain nombre de lieux publics. J'espère que tous pourront continuer à travailler ensemble. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Salika Wenger** (AGT). Chers collègues, j'ai toujours énormément de plaisir à écouter parler M<sup>me</sup> Kraft-Babel. J'aime sa poésie, sa capacité à rendre les choses plus belles, plus enchanteresses, plus musicales. J'aime moins quand elle commence à parler de sécurité.

La population attend, nous sommes tous d'accord. Elle attend de meilleurs salaires, moins de travail, des appartements accessibles, moins de chômage, elle attend un certain nombre de choses qui font le cadre permettant une vie moins dangereuse. Car la sécurité, c'est d'abord cela!

Pour ce qui est de la force publique, je me répète, elle est du ressort du Canton. Nous n'avons qu'une police subsidiaire. La vraie police, celle qui s'occupe du grand banditisme et des problèmes graves, n'est pas du ressort de la Ville. Nous sommes en train de tenir un faux débat. Le débat, c'est de savoir si, oui ou non, nous voulons une police de proximité.

Une police de proximité, c'est ce qu'on appelait dans le temps des agents de la paix. Des gens qui, à pied, connaissent leur quartier et s'en occupent. Ils sont capables de prévoir les problèmes en amont de l'intervention de la force publique. Nous sommes en train de parler de cela. Ne reprochez pas alors tout et son contraire à la gauche, qui défend ce type d'interventions de police de proximité!

Je trouve toujours un tout petit peu fort d'entendre la droite nous reprocher notre manque d'intérêt pour la sécurité quand je vois que, au Canton, où vous êtes majoritaires, c'est dans vos rangs qu'on baisse les subventions et qu'on donne moins d'argent. Vous demandez des postes, mais vous ne donnez pas d'argent, comme d'habitude. Alors, de grâce, demandez à vos magistrats cantonaux d'engager la police dont nous avons besoin, mais ne venez pas nous faire porter une responsabilité qui n'est pas la nôtre! Nous ne pouvons pas faire le travail du Canton, c'est exclu, et nous ne voulons pas le faire. Si nous demandons une police non armée, en uniforme, à pied, qui s'occupe des citoyens, c'est parce que le rôle de la police municipale est de cet ordre-là.

Il n'est pas question de revoir des Rambo ou des Robocop, comme on en a vu pendant toute une période dans la ville... (*Remarque de M. Fiumelli.*) Je sais, Monsieur Fiumelli, que pour vous un médiateur culturel ne sert à rien, mais ce n'est pas la médiation qui vous gêne, c'est la culture! Je ne répéterai pas l'explication que le magistrat vous a donnée, puisque c'est très exactement les raisons pour lesquelles nous avons soutenu ce que vous appelez avec beaucoup de mépris des médiateurs culturels. Ils n'en font pas moins un travail nécessaire, pour tous et dans tous les quartiers.

Alors, arrêtez de dire tout et n'importe quoi! Arrêtez de dire qu'on a coupé dans la sécurité! La sécurité, ce n'est pas seulement l'intervention de la force publique et la répression. C'est aussi la qualité de vie et, de ce côté-là, vous ne nous aidez jamais. Depuis le début de la séance du budget, vous n'avez fait que déposer des amendements qui visent à couper dans des postes et à empêcher l'aide sociale et le déroulement normal de la vie sociale! Et vous venez maintenant nous demander plus de police pour des gens qui vivent mal...

**La présidente.** Monsieur Jacques Hämmerli, vous avez la parole... (*Applaudissements.*)

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Je vous en prie, Mesdames et Messieurs, je vous en prie... Merci! Pour ma part, je suis à la fois amusé et attristé par le débat sur la sécurité, débat où l'Alternative et l'Entente échanagent un certain nombre d'amabilités.

Ce qui me rappelle les paroles du général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*. Il écrivait: «Délibérer est le fait de plusieurs. Agir est le fait d'un seul.» Je dirais que la sécurité n'est pas tout, mais sans sécurité le reste ne vaut rien. Ça, c'est Thémistocle, pour les gens qui ont des lettres, le vainqueur de Salamine.

Je suis un peu attristé et amusé, disais-je, par la récupération que la gauche fait du débat sur la sécurité, récupération appuyée par la droite et le centre – centre dont François Mitterrand disait qu’il n’est que l’expression molle de la droite – et par les amabilités adressées tout à l’heure par la vice-présidente du Parti démocrate-chrétien cantonal qui en appelait au populisme. Alors, Mesdames et Messieurs, si le populisme est se soucier des préoccupations du peuple, nous acceptons très volontiers ce qualificatif.

Maintenant, venons-en au fait. La Constitution genevoise dispose à son article 125A: «La police est exercée dans tout le canton par un seul corps de police placé sous la haute surveillance du Conseil d’Etat. La loi règle ce qui a trait à cet exercice, notamment les attributions, l’organisation et les modes d’intervention de la police. La loi peut aussi déléguer au personnel qualifié des communes des pouvoirs de police limités.»

J’en terminerai simplement en vous disant que nous n’avons pas de préoccupations électorales. Depuis sept ans, l’Union démocratique du centre tient dans cette salle le même discours sur la sécurité et j’ai toujours une grande inquiétude quand je vois la gauche vouloir nous parler de sécurité.

Que je sache, hormis M. Noske, qui était ministre de l’Intérieur de la République de Weimar, et Jules Moch, ministre de l’Intérieur de la IV<sup>e</sup> République qui a brisé les grèves insurrectionnelles menées par le Parti communiste avec son agent, la CGT, dans les années 1947-1948, la gauche me fait toujours penser, quand elle parle de sécurité, au renard qui serait chargé de la surveillance du poulailler... (*Exclamations.*)

J’en ai terminé pour l’instant. Je vous rappelle simplement que dans un canton aussi exigu que celui de Genève – 257 km<sup>2</sup> – il y a, dans un compartiment de terrain, une mission, à savoir le maintien de l’ordre pour ce qui est de la police et du respect des lois, un chef et des moyens. M. Pierre Maudet le sait très bien, lui qui nous dit à longueur d’article qu’il est capitaine dans l’armée – c’est vrai et je suis placé pour savoir qu’il commandait une unité.

Il n’y a pas plusieurs chefs, il n’y a pas plusieurs missions, je répète: un chef, une mission, des moyens dans un compartiment de terrain. (*Applaudissements.*)

**M. Christian Zaugg, rapporteur général** (AGT). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j’interviens en tant que rapporteur général pour dire que les propos énoncés par notre collègue M<sup>me</sup> Richard – vous le lui ferez savoir, Madame la présidente – sont faux. Et je vous invite, dans ce sens, à ouvrir le rapport que j’ai rédigé, page 406, département de la culture, où nous sommes maintenant, et où nous voyons à l’évidence

que le représentant des Verts avait largement développé sa proposition bien avant tous les autres.

**M. Pascal Holenweg (S).** Je voudrais simplement rendre évident le fait qu'une bonne partie des débats que nous avons en ce moment, que nous aurons tout à l'heure sur la police municipale et que nous aurons enfin lorsqu'il s'agira de voter ou de ne pas voter le budget municipal, qu'une bonne partie de ces débats tient de l'illusion et de la posture.

Si les logiques politiques sont respectées, si la gauche vote avec la gauche, si la droite vote avec la droite, si la majorité reste majoritaire et que la minorité reste minoritaire, nous aurons dans quelques heures 10 agents de prévention, nous aurons dans quelques heures 25 policiers municipaux supplémentaires... (*Remarque.*) Oui, j'aime tellement les policiers municipaux que j'en ai ajouté cinq... Et nous aurons un budget, parce que la gauche votera le budget. En revanche, la droite qui nous propose maintenant des policiers municipaux supplémentaires et qui refuse les agents de prévention ne votera pas le budget. Autrement dit, toutes vos propositions pour renforcer la police municipale sont des propositions totalement illusoires, Mesdames et Messieurs, puisque vous ne voterez pas le texte fondamental qui financera ces postes... (*Remarque et applaudissements.*) J'aimerais bien pouvoir passer la porte en sortant, alors arrêtez d'applaudir!

Il y a là une différence politique essentielle entre la posture politique et les actes politiques. C'est une posture politique que parler de sécurité sans donner les moyens financiers à cette sécurité, qu'il s'agisse de la sécurité policière ou qu'il s'agisse de la prévention pour les agents de prévention.

C'est une posture politique que réclamer des postes et en refuser le financement ensuite. C'est une posture politique que réclamer que la commune soit plus présente sur le terrain et demander ensuite qu'on supprime la taxe professionnelle et qu'on réduise le centime additionnel. C'est une posture politique que faire de la gesticulation préélectorale en se donnant les airs de vouloir renforcer la présence de la collectivité publique sur le terrain en refusant à cette collectivité publique les moyens financiers d'assurer cette présence.

Vous ne voterez pas le budget de la municipalité. Vous pouvez demander dix postes, 20 postes, 50 postes, 200 postes de policiers; vous pouvez demander qu'on les arme; vous pouvez demander qu'on les casque; vous pouvez demander qu'on leur mette des gilets pare-balles; vous pouvez demander qu'on leur file des *Morgenstern* ou des lance-missiles... Si vous ne votez pas le budget qui finance cet exercice, votre exercice tient de la posture, de l'illusion et de l'hypocrisie.

Vous serez crédibles si vous votez le budget municipal, quel que soit le nombre de postes de policiers supplémentaires qu'on aura réussi à y glisser. Vous serez totalement dépourvus du moindre début de fantôme de crédibilité si, au terme d'un exercice de plusieurs jours ou de plusieurs heures, vous refusez de voter le budget qui permet d'engager des policiers, de les payer et de les former. (*Applaudissements.*)

**M. Olivier Fiumelli (R).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la démagogie aujourd'hui est clairement du côté de la gauche... (*Exclamations.*) Les propos que nous venons d'entendre sont tout simplement insensés. Faut-il rappeler que, par exemple l'année passée, le groupe socialiste avait refusé le budget en commission des finances pour des raisons tactiques? L'année d'avant, c'est nous qui avons accepté le budget en commission des finances...

Bref, tout votre raisonnement n'a strictement aucun sens, puisque le groupe socialiste s'apprête probablement à refuser le budget cantonal, même si son magistrat Charles Beer veut certainement continuer à payer ses enseignants. Votre démonstration sur le débat budgétaire n'a strictement aucun sens! Vous n'êtes probablement pas habitués au débat démocratique comme nous.

J'aimerais juste rajouter un complément à ce débat en disant à M. Mugny que nous sommes globalement d'accord avec tout ce qu'il a dit sur la situation en matière de sécurité, situation que nous pouvons retrouver autour des lieux culturels, mais aussi partout ailleurs dans cette ville.

J'aimerais bien aider M. Buschbeck à sortir de son débat sur sa fusée... Admettons qu'elle n'ait pas explosé et qu'elle soit toujours en marche vers sa destination: pour ma part, j'aimerais l'aider à réorienter sa fusée dans la bonne direction, à savoir vers le département de M. Tornare. Je m'étonne d'ailleurs que, cet après-midi, dans ce débat sur la sécurité, aucun socialiste, mis à part l'électron libre M. Holenweg, n'ait pris la parole pour dire à quel point cette proposition des Verts est extrêmement désagréable pour M. Tornare.

En effet, chez M. Tornare, à la Délégation à la jeunesse, il y a des gens dont la fonction est précisément d'assurer le dialogue et la prévention avec les jeunes. Il s'agit de travailleurs sociaux hors murs qui reçoivent, eux, une réelle formation pour un réel métier, et dont la mission est précisément d'assurer le dialogue avec tous ces jeunes. J'ai donc de la peine à comprendre l'absence de M. Tornare en ce moment, et le fait que l'Alternative se permette à ce point de mettre en cause le bilan de M. Tornare sur ce point. J'enjoins donc à M. Buschbeck de réorienter sa fusée – plutôt son missile – sur le bon département, à savoir sur celui de M. Tornare!

S'il veut engager une discussion sur des postes supplémentaires pour les travailleurs sociaux hors murs, nous sommes évidemment tout à fait disposés à reve-

nir sur ce point l'année prochaine, mais pas dans ce débat budgétaire-ci. En tout cas, nous ne sommes pas favorables à ces dix postes de médiateurs culturels.

**M. Jean-Marc Froidevaux (L).** Tout d'abord, je répondrai à M. Holenweg qu'une décision budgétaire se prend au terme d'un certain nombre d'appréciations, de pondérations, en fonction desquelles un choix peut être fait. Au terme du travail fait en commission des finances, en effet, la pondération était aisée.

Au terme du travail qui est en train de s'accomplir ici, M. Holenweg a également le droit de présupposer que la pondération sera néanmoins difficile. Il n'en demeure pas moins qu'être un intervenant politique, c'est parler, et que M. Holenweg dit implicitement à la moitié de ce Conseil: vous êtes inutiles, taisez-vous!

Eh bien, ces langages sont courants en politique. Ce sont même des langages que ce Conseil unanime dénonce. Ça nous rappelle effectivement un certain nombre de tristes républiques d'apparence. Mais nous croyons sincèrement que nous avons le droit à la parole et nous croyons sincèrement également que nous avons le droit de donner des explications et peut-être même, une fois ou l'autre, de tenter la pédagogie.

Et je tiens à dire ici que l'Entente tout entière ne peut être que particulièrement blessée, Madame la présidente, que des propos de cette nature, qui sont profondément dictatoriaux, n'aient suscité au sein du bureau aucune émotion, aucune intervention. Hier, à l'initiative de M<sup>me</sup> la maire, vous nous avez fait tenir debout une minute, et c'était légitime, pour les droits de l'homme.

Vous nous avez fait tenir une minute pour nous faire comprendre combien il existe des lieux insignifiants où les droits de l'homme sont mis en péril. Eh bien, ce que nous avons entendu à cet instant est une négation de la démocratie... (*Protestations.*) C'est une négation de l'Etat de droit et, Madame la présidente, je tiens à vous le dire, j'aurais souhaité que vous interveniez. Cela dit, je le fais volontiers.

Sur le fond, M. Mugny nous disait, dans un esprit pacificateur que nous lui connaissons bien et que nous lui reconnaissons volontiers, que tout le monde avait raison. En politique, de vous à moi, est-ce possible? Eh bien oui! L'apparence peut faire croire que nous aurions tous raison, parce qu'il est vrai qu'en termes de sécurité tout est nécessaire, que rien n'est inutile, serait-on tenté de dire selon que l'on regarde le verre à moitié plein ou à moitié vide.

Encore faut-il que le raisonnement de base ne soit pas vicié. Or la présentation qui a été faite de cette proposition partait de l'idée qu'il existait à Genève une petite délinquance. Je cite l'auteur, qui donnait comme exemple le vol et l'arrachage de sacs. Je tiens quand même à dire que l'arrachage de sacs s'appelle en

droit le brigandage, et que le brigandage est passible de la Cour d'assises. C'est-à-dire que la peine est la réclusion, terme moderne pour parler en français peut-être plus courant des travaux forcés.

Ce n'est pas de la petite délinquance. Le vol est passible quant à lui de la Cour correctionnelle; on n'est toujours pas dans le tribunal de simple police. Par ailleurs, le vol est assorti en général d'un certain nombre de choses extrêmement fâcheuses, que sont d'abord la violation de domicile – qui supporte d'avoir eu son domicile fouillé? – subsidiairement d'un certain nombre d'atteintes à la propriété, qui consistent en général à retrouver sa porte fracturée, voire d'autres dommages encore apportés à l'intérieur de son domicile. Un tel domicile est traditionnellement déclaré violé: c'est un terme qui est extrêmement douloureux et qui traduit bien le fait qu'ensuite de cela le domicile n'a plus la même valeur.

Parler en l'occurrence de petite délinquance est donc se tromper d'entrée de cause dans le débat sur la sécurité. Bien sûr, il y a une petite délinquance. En parlant des enfants, on va dire que c'est le chapardage. En parlant de l'adulte, c'est le larcin. Mais je vous rappelle qu'en termes de jurisprudence le larcin s'arrête à 20 francs. Cela veut dire, par exemple, un journal qui aurait été dérobé, cela ne va pas au-delà.

Alors, en effet, par rapport à ces questions-là, les agents culturels de médiation peuvent avoir une certaine utilité. Il est en effet juste de payer son journal. Mais, par rapport à toute autre chose, il s'agit d'avoir le bon langage, parce que, dans ce Conseil municipal, lorsqu'on qualifie un brigandage de petite délinquance, par la force des choses, on transmet un message revenant à soutenir l'acte de délinquance.

Si un acte passible de la Cour d'assises est qualifié ici de négligeable, quel message, en termes de sécurité, donnons-nous? Et si, à l'égard de cet acte passible de la réclusion, nous proposons comme réponse la médiation culturelle, alors, Monsieur Mugny, je suis navré de vous le dire: non, nous avons tort et, dans la démarche entreprise ici, nous sommes dans l'errance. Il est bel et bien nécessaire de renforcer les forces de police! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L).** Non seulement nous sommes dans l'errance, chers collègues, mais nous sommes principalement dans l'urgence. Et les propos tenus – vous transmettez, Madame la présidente – par M. Pascal Holenweg sont à nouveau brillants, mais d'une légèreté condamnable. Comment peut-on, sur ce sujet, se permettre des fioritures et s'amuser dans des joutes oratoires? Personnellement, j'en suis profondément choquée.

Je préférerais que nous revenions à des propos plus pragmatiques. J'ai été sensible à l'intervention de M<sup>me</sup> Wenger, qui disait qu'elle appréciait les efforts

que pouvait faire une artiste pour embellir le monde. Eh bien, sachez qu'une belle musique, Mesdames et Messieurs, exige avant tout qu'il n'y ait pas de fausses notes, qu'on mène son orchestre à la baguette, que tout le monde parte en même temps pour arriver au même endroit. Il ne s'agit pas que l'un joue comme il en a envie, pendant que l'autre nettoie son violon...

Je veux dire par là qu'il n'y a aucune contradiction entre l'ordre et la beauté. Il n'y a aucune contradiction, bien au contraire! Il y a plus de beauté quand c'est mieux ordonné et plus propre. Ce débat est quasi hallucinant à mes yeux. Il est surtout d'une légèreté coupable.

Je veux quand même remercier le magistrat Patrice Mugny de nous avoir éclairés sur le fond de cet amendement. Il fait une expérience positive dans son département, avec une personnalité sans doute exceptionnelle, qui a le contact avec les jeunes et qui sait comment les aborder pour leur faire respecter nos biens. Bravo! Alors, trois postes autour de cette personnalité, plus deux, pourquoi pas? Cette idée se discute, se prépare et, si elle est véritablement bonne, elle mérite d'être traitée plus à fond, avec un vrai débat, une vraie étude, un vrai budget, une vraie formation. Et si c'est une mauvaise idée, n'en parlons plus!

Cet après-midi, les masques sont tombés. Nous avons un problème concret de personnes qui font du bon travail, qui sont sous-payées, et que nous voulions traiter correctement. Pourquoi pas? Mais cela ne justifie pas de spolier un département, auquel nous ne pouvons reprocher qu'une chose, à savoir qu'il est particulièrement bien géré et qu'il ne connaît pas de débordements! Nous devons appliquer à notre magistrat Pierre Maudet le même traitement que celui que les Verts ont à l'égard de Patrice Mugny et de l'expérience positive qu'il mène. Nous avons aujourd'hui, vous l'avez entendu, du retard face aux besoins urgents d'interventions, raison pour laquelle nous n'entrerons pas en matière sur une quelconque diminution de postes.

**M<sup>me</sup> Marie Chappuis** (DC). J'aimerais rapidement répondre aux attaques dont j'ai fait l'objet de la part de M. Hämmerli. Lorsqu'on n'a plus d'arguments on s'attaque aux personnes. Je crois que nous en avons eu la brillante démonstration il y a quelques instants. Dans ma précédente intervention, j'ai uniquement mis en cause la politique laxiste de la gauche.

Je ne sais pas si M. Hämmerli se sent de gauche. C'est vrai que, depuis le début de la législature, l'Union démocratique du centre vote en général d'avantage avec la gauche qu'avec l'Entente. Je rappellerai que l'Union démocratique du centre ne s'est pas opposée, en commission des finances, à la suppression des postes d'agents municipaux dans le département de M. Maudet. Comprenez qui pourra...



**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Madame la présidente, je pense que nous sommes dans la plus grande confusion des genres. Lorsque le Parti démocrate-chrétien a exprimé sa critique du budget, il a dit qu'il fallait déterminer des priorités. Pour nous, ces priorités doivent correspondre à des départements dont les tâches doivent être claires.

La sécurité, Mesdames et Messieurs, en ce qui concerne la Ville de Genève, incombe au département de M. Maudet. La médiation culturelle, Mesdames et Messieurs, en ce qui concerne la Ville de Genève, est du ressort du département de M. Mugny. Mais la médiation culturelle ne consiste pas à avoir des gens qui interviennent en cas de bris de verre ou de déprédations dans les bibliothèques.

La médiation culturelle, Mesdames et Messieurs, c'est accueillir le public et l'accompagner, c'est expliquer le contenu d'un musée et ce qu'il en est des expositions organisées. Voilà, Mesdames et Messieurs, ce dont la culture a besoin ici à Genève! Cette médiation culturelle existe à Berne, à Bâle, à Saint-Gall, à Zurich, dans toutes les grandes villes qui ont des musées importants. Or je sais qu'à Genève il y a des manques en la matière, puisque la médiation culturelle accompagne surtout les élèves du Département de l'instruction publique et que nous avons aussi des besoins dans d'autres secteurs.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs, en introduisant ce concept d'agents de sécurité préventive ou d'agents culturels de médiation qui auraient des tâches de sécurité dans le département de la culture de M. Mugny, vous introduisez la plus grande confusion. Et si vous voulez retrouver la clarté, reprenez vos sens et refusez l'amendement qui nous est proposé! Ces agents n'ont pas lieu d'être dans le département de M. Mugny; c'est l'affaire de M. Maudet que de faire appliquer la sécurité en ville de Genève.

**M. Jacques Hämmerli (UDC).** Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je ne veux pas me lancer dans une polémique, mais il faut croire que j'ai tapé juste tout à l'heure... Je me suis exprimé en parlant de la vice-présidente cantonale du Parti démocrate-chrétien. Il y a une année, sur les ondes de Radio Cité, à la suite de l'épisode de la suspension du débat budgétaire à 1 h 15, pour ceux qui étaient restés dans cette salle, M<sup>me</sup> Chappuis s'est autorisée à dire que l'Union démocratique du centre ne servait à rien et que, de toute façon, nous ne faisons rien et ne proposons rien.

Alors, M. Froidevaux vient de nous rappeler la légitimité que nous avons à siéger dans ce Conseil. Nous représentons 11% des gens qui se sont exprimés et nous avons le droit de prendre la parole, ou de renoncer à la prendre en constatant que, de toute façon, nous sommes peu écoutés.

Maintenant, j'en viens au vote de la commission. Si M<sup>me</sup> Chappuis veut être correcte, elle rappellera que nous nous sommes abstenus et que nous avons fait

une déclaration – mon chef de groupe peut en témoigner – selon laquelle nous n’entendons ni prétexter ni alléger le projet de budget que, de toute façon, nous refuserons à la fin.

Nous refuserons pour des questions politiques. J’ai siégé dans ce Conseil de 1979 à 1991. La droite était majoritaire et jamais le Parti socialiste, ni le Parti du travail, ni le Parti écologiste – il s’appelait ainsi – ne votaient le budget à l’époque. Ils laissaient la responsabilité du vote du budget à la majorité, majorité qui était exprimée au Conseil administratif.

Alors, Madame la présidente, je vous saurais gré d’user de votre influence auprès de notre jeune collègue... (*Protestation.*) Il est vrai qu’elle a une très longue expérience de la vie politique, de la vie professionnelle, ce qui l’autorise à tenir les propos qu’elle tient dans cette salle et à l’extérieur de cette salle, au nom de son parti. J’en ai terminé pour l’instant.

**M. Pierre Maudet, conseiller administratif.** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, je crois que nous avons tous compris dans cette salle que nous parlerons sérieusement de sécurité tout à l’heure et que ce n’est pas le moment de le faire. Je me réjouis d’intervenir une nouvelle fois, surtout sur le discours du préopinant Vert.

J’aimerais insister ici sur le fait que, évidemment, des propos à caractère électoral sont tenus. Nous sommes à proximité des élections, mais, à l’horizon du 1<sup>er</sup> juin, les cartes peuvent être rebattues et les départements recomposés, redistribués.

En l’occurrence, il est important de rappeler, à la faveur de cet amendement, quelle politique nous voulons en matière de sécurité. Cette politique, nous l’avons définie clairement lors d’un débat organisé au sein du Conseil administratif. Or, par l’amendement que vous amenez maintenant, vous semez la confusion. Vous semez le trouble, parce que vous multipliez les acteurs, des acteurs dont la vocation n’est pas précise. Le libellé n’est même pas reconnu forcément par le Canton, et cela pose problème.

Je reviendrai tout à l’heure, lors du débat sur la sécurité, sur le fait de savoir sur quelle planète on se trouve... Mais je voulais souligner le joli lapsus du rapporteur, M. Breguet, qui disait tout à l’heure: «Si le département de la culture disparaissait, finalement, le soleil n’arrêterait pas de tourner...» C’est révélateur d’une certaine manière de voir les choses! Il se trouve que le soleil est au centre et que c’est la terre qui tourne, en tout cas depuis Copernic, mais peut-être certains ne s’en sont-ils pas rendu compte... Il y a là une révolution copernicienne à faire pour certains partis.

En fait, voir les questions de sécurité à travers le prisme de la culture est à la base une erreur d'optique, même si, c'est vrai, dans certaines institutions culturelles ou sportives – on pourrait créer des médiateurs sportifs – des problèmes s'expriment parfois et des solutions doivent être trouvées par les uns et les autres.

Le Conseil administratif, au cours de cette législature qui s'achève, a amené des éléments de réponse. M. Buschbeck l'évoquait brièvement tout à l'heure: nous avons décidé d'attribuer six postes pris sur les anciens agents municipaux aux concierges de la Gérance immobilière municipale (GIM), une dizaine de postes aux surveillants gardiens de musée. Cela pour dire que nous avons conscience de ces enjeux de sécurité, mais que ce n'est pas la vraie sécurité qui fait ici l'objet du débat.

J'aimerais citer d'ailleurs la page 409 du rapport sur le budget, pour montrer à quel point la commission des finances et les Verts en particulier sont mal à l'aise avec ce qu'ils proposent. Je cite: «Un conseiller des Verts explique que les travailleurs sociaux hors murs s'occupent des problèmes qu'ont les jeunes» – on stigmatise les jeunes au passage – «et que les agents de sécurité préventive s'occupent des incidences qui résultent de ces problèmes.» Comprenez qui pourra... Qui s'occupe de quoi, finalement? Quelle est la différence entre les travailleurs sociaux hors murs du département de mon collègue Tornare, avec lequel nous travaillons très bien, et les agents de sécurité préventive, dont nous avons tous compris qu'ils ne pourraient pas s'appeler ainsi dorénavant?

Véritablement, Mesdames et Messieurs, cet amendement n'a pas de sens en l'état. Il doit être retiré ou, à tout le moins, refusé. Il doit procéder d'un débat que j'appelle de mes vœux sur notre vision globale en matière de sécurité. Vous savez que nous défendons, au Conseil administratif, le développement des postes de concierge, par exemple, parce qu'un ancrage de proximité, c'est aussi cela. Les concierges s'occupent, sur le domaine privé comme sur le domaine public, des établissements qui sont les nôtres, mais cela se fait de façon sereine et posée.

Tout, dans cet amendement, suinte le bricolage: pas de concertation avec l'Etat, pas de concertation avec le Conseil administratif, pas de concertation avec le magistrat en charge de la sécurité. De surcroît, vous ne le savez peut-être pas et je vous l'apprends, la Direction des ressources humaines, qui dépend de ma collègue Salerno, vient de suspendre les formations données par M. Messadi, parce qu'elle est dubitative sur leur qualité.

Voilà une information nouvelle qui prête aussi à discussion. Raison pour laquelle, une fois de plus, Mesdames et Messieurs, je vous invite soit à retirer cet amendement soit à le rejeter. Merci de votre attention.

*Page 29, cellule 3001000, Direction de la culture,  
groupe de comptes 310, Fournitures de bureau, imprimés, publicité.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement des groupes libéral, radical et démocrate-chrétien en vue d'une diminution des charges de 23 347 francs, avec cette justification: «Retour au montant du budget 2010.»

**M. Salvatore Vitanza (R).** Nous proposons cet amendement car nous estimons que toute communication peut se faire via les technologies de l'information, et non pas forcément sur papier. Cela pour répondre à des préoccupations non seulement financières mais également environnementales. Pour cette raison, nous vous invitons à accepter cet amendement.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 35 oui.*

*Page 35, cellule 3106610, Fonds municipal d'art contemporain,  
groupe de comptes 310, Fournitures de bureau, imprimés, publicité.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement présenté par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien en vue d'une diminution des charges de 31 367 francs, avec cette justification: «Retour au niveau du budget 2010.»

**M. Salvatore Vitanza (R).** L'Entente propose cet amendement, car, aux comptes 2009, le montant des dépenses avoisinait 40 000 francs. Or, dans le projet de budget 2011, on double la somme sans aucune explication. Voilà pourquoi nous vous invitons à accepter cet amendement.

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S).** Au nom de l'Alternative, je dirai que nous refuserons cet amendement. Contrairement à ce qu'a dit le préopinant M. Vitanza, il faut simplement relire les procès-verbaux de la commission des arts et de la culture pour trouver l'explication de l'augmentation. Elle est liée, d'une part, à la Manifestation d'art contemporain (MAC), qui se déroulera en 2011 et qui n'a pas eu lieu en 2010, et, d'autre part, à l'entretien et à la mise en valeur du Fonds Iten.

Je ne peux m'empêcher de dire quelques mots par rapport au Fonds Iten. Dans cette assemblée, et notamment à droite, vous avez tous été d'accord pour que le Fonds Iten et le Centre de l'image contemporaine soient transférés au BAC, particulièrement au Fonds municipal d'art contemporain (FMAC). Maintenant, il s'agit de donner les moyens au FMAC de mettre en valeur le Fonds Iten. La justi-

fication a été clairement donnée par le magistrat et par le département et l'Alternative refusera donc cette baisse.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 33 oui.*

*Page 35, cellule 3106610, Fonds municipal d'art contemporain, groupe de comptes 315, Entretien d'objets mobiliers par des tiers.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement présenté par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien visant une réduction des charges de 27 228 francs, toujours avec la même justification: «Retour au niveau du budget 2010.»

**M. Salvatore Vitanza (R).** L'Entente propose cet amendement car nous estimons que, sur un budget de 240 millions de francs et vu la faiblesse de l'augmentation, celle-ci peut être compensée par une autre rubrique.

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S).** L'Alternative refusera cet amendement exactement pour les mêmes raisons que précédemment. Mais, ici, il y a quand même un petit clin d'œil à faire... Le groupe de comptes 315 concerne l'entretien par des tiers. Or une grande partie du montant concerne l'entretien du matériel informatique et l'augmentation a été demandée par la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), qui est le service compétent et qui dépend de votre magistrat, Mesdames et Messieurs! Pour le reste, il s'agit toujours de l'entretien et de la mise en valeur du Fonds Iten.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 38 non contre 33 oui.*

*Page 35, cellule 3106610, Fonds municipal d'art contemporain, groupe de comptes 318, Honoraires et prestations de service.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement présenté par les groupes libéral, radical et démocrate-chrétien en vue d'une diminution des charges de 63 010 francs, avec la justification suivante: «Retour au niveau du budget 2010.»

**M. Salvatore Vitanza (R).** Nous proposons cet amendement, car aucune réponse ne nous est parvenue par rapport à l'augmentation.

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier** (S). L'Alternative refusera également cet amendement. Monsieur Vitanza – vous transmettez, Madame la présidente – vous êtes un éminent membre de la commission des arts et de la culture et je regrette que vous n'ayez pas lu les rapports. Le groupe de comptes 318 concerne les honoraires et prestations de service, et l'augmentation est due principalement, comme je l'ai déjà expliqué tout à l'heure, à la tenue de la Manifestation d'art contemporain programmée en 2011. Il s'agit de payer des concerts, des conférences et des cachets pour les artistes.

**M. Salvatore Vitanza** (R). Je voudrais juste préciser que, dans le rapport de M. Zaugg, en page 137, il est bien écrit que M. Drahusak répondra par écrit. Or une note du rapporteur indique: «Il semble qu'aucune réponse écrite ne soit parvenue à la commission.»

**M. Patrice Mugny, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, vous savez qu'en général nous répondons très rapidement à vos questions. Ici, peut-être y a-t-il eu un couac, je ne sais pas, mais il suffisait de réclamer cette réponse.

Cela dit, je suis un peu surpris par ces amendements. Vous savez bien qu'une année sur deux se déroulent la «Fureur de lire», «Week-end en ville», la Manifestation d'art contemporain et la «Nuit de la science». Chaque année, il y a donc des hausses sur certains postes et des baisses sur d'autres, et inversement l'année suivante.

Nous sommes dans ce cas de figure, indépendamment de la question du Fonds Iteu. Je trouve donc bizarre que vous vous attaquiez tout à coup à cette augmentation. Contrairement à ce que vous dites, Monsieur Vitanza, tout a été compensé, puisque, l'année prochaine, il n'y aura pas de «Nuit de la science». Chaque année, les mêmes montants passent d'un compte à l'autre et il n'y a donc pas un sou de plus!

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 40 non contre 33 oui.*

*Page 34, cellule 3106000, Service culturel, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (création nouvelle subvention Cappella Genevensis, page 9 des subventions).*

**La présidente.** Je vous propose de vous saisir de la brochure des subventions et allocations. Nous sommes saisis d'un amendement de la commission des finances, visant la création d'une ligne de 30 000 francs en faveur de Cappella Genevensis.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L).** Mesdames et Messieurs, il ne s'agit en aucune manière pour nous de vouloir nous priver de talents, notamment dans la musique baroque, à Genève. Bien au contraire! En revanche, la raison pour laquelle nous avons des doutes ce soir, c'est que, sur cette politique-là, le fonctionnement du département ne nous paraît pas clair.

Un ensemble, en l'occurrence Cappella Genevensis, a fait une demande de subvention au département, qui l'a refusée. Je ne sais pas si c'est un refus du magistrat ou un refus de la commission d'experts. Nous savons que les magistrats passent et que les experts restent, et qu'une vision de la politique culturelle, notamment musicale et baroque, doit être poursuivie, indépendamment du changement des magistrats. A ce titre-là, nous aurions voulu en savoir davantage.

Nous pensons que la musique baroque mérite d'être servie comme elle doit l'être. A l'égal de la musique symphonique pendant de nombreuses années, c'est un créneau qui a pris une dimension de plus en plus large. Il s'agit de recherche historique, mais aussi de recherche contemporaine. Ce sont souvent les mêmes artistes qui pratiquent, avec des instruments anciens, des sons nouveaux.

A ce titre, il est particulièrement intéressant de savoir qu'il y a, au Conservatoire, le Centre de musique ancienne, lequel fait des recherches depuis très longtemps dans ce domaine, avec un certain Gabriel Garrido, dont je n'ai jamais entendu citer le nom dans nos débats à la commission des arts et de la culture. Il y a aujourd'hui Leonardo Garcia, qui travaille avec le Grand Théâtre; il a réalisé toute l'orchestration avec des instruments anciens pour *La Calisto*.

Ces noms ne sont jamais apparus. Or un élève du maître a pensé, parce qu'il vivait à côté ou dans la maison d'un conseiller municipal, que l'on pouvait peut-être faire recours auprès de la commission, sans passer par plus de recherches, d'études sur la vision de la politique que nous voulons mener à Genève. Genève est une ville de la musique, où on porte la musique haut et loin, et le Conservatoire s'y applique de toutes ses forces. Pour ma part, je trouverais malheureux de favoriser – je ne vais pas parler de copinage, mais peut-être de méconnaissance de l'ensemble du paysage culturel à Genève – un ensemble plutôt qu'un autre.

J'ai pu observer, pour connaître un peu le métier et le domaine, que la demande qui nous était adressée incluait un budget dont la présentation n'était pas très professionnelle, avec des dépenses de fonctionnement largement excessives par rapport aux prestations délivrées à la population. Il y avait même une demande de parking privé... Enfin, c'est tout juste si on ne devait pas trouver un appartement! De même, il y avait deux secrétaires, alors que Elima, un ensemble prestigieux qui enregistre des disques d'or dans le monde entier, travaille avec une seule administratrice bénévole. Pour nous, tout cela manque en fait de cohérence.

Alors, encore une fois, nous souhaitons que la musique baroque soit soutenue à Genève, qu'elle soit un pôle fort du paysage musical. Mais nous aimerions y tra-

vallier plus sérieusement. Nous ne pensons pas qu'il suffit de crier pour obtenir; il faut véritablement que la Ville et le département se saisissent de la question et mettent en place une vraie politique de la musique baroque pour Genève.

**M. Thierry Piguet** (S). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'ai entendu les propos de M<sup>me</sup> Kraft-Babel. Je suis quelque peu surpris par ses doutes. Il n'y a, pour l'Alternative, ni faveurs ni copinage, mais un soutien à un ensemble qui a fait ses preuves. Nous ne voulons absolument pas juger la qualité artistique, parce que nous ne sommes pas les experts évoqués par M<sup>me</sup> Kraft-Babel, mais nous sommes des politiques qui soutenons une politique culturelle.

Si on examine les subventions accordées, hors grandes institutions, aux ensembles classiques, aux chorales classiques, à l'art lyrique, à la musique ancienne, on constate que peu de groupes sont subventionnés par la Ville de Genève. Le fait de subventionner Cappella Genevensis vise donc à agrandir l'offre. Cet ensemble a dix ans derrière lui d'interprétation de musique de chambre profane et sacrée, de musique baroque... (*Brouhaha.*) Je vois que la musique n'intéresse pas le Parti démocrate-chrétien et qu'il s'intéresse peut-être à une autre musique d'avenir...

*M. Pascal Holenweg* (S). Grégorienne, sûrement...

*M. Thierry Piguet.* Oui, ou au gospel! Nous parlons donc ici d'un ensemble vocal qui joue de grands compositeurs. Vous avez lu comme moi, Madame Kraft-Babel, les noms illustres de Mozart, Purcell, Monteverdi notamment, qu'il interprète tant à la cathédrale qu'ailleurs sur Genève et sa région. C'est dix ans de travail d'arrache-pied – je dirai même d'arrache-cœur – pour ce groupe pratiquement bénévole.

La secrétaire – il n'y en a pas deux, mais une seule, Madame Kraft-Babel – est bénévole. Le directeur ne touche pratiquement rien pour organiser les spectacles, lesquels associent des interprètes de renom, qui viennent lire des textes, notamment de Rousseau... Je le dis pour placer le nom de Rousseau aujourd'hui, que je n'ai pas cité depuis longtemps... (*Exclamations.*) Voilà dix ans que cet ensemble musical présente des spectacles de qualité. Certes, je n'ai pas vos références, Madame Kraft-Babel, en matière de culture musicale, mais quand je lis que le comité d'honneur est composé de M. William Christie, chef d'orchestre célèbre, de M. Hugues Gall, d'Armin Jordan en son temps, j'imagine que ces personnes-là ne soutiendraient pas un groupe incohérent, amateur dans le mauvais sens du terme et qui monterait des spectacles dépourvus de qualité.



Nous avons procédé à l'audition des responsables de cet ensemble en commission des arts et de la culture et nous avons vu leurs difficultés. Nous leur avons effectivement demandé un budget et des comptes plus élaborés et nous les avons reçus. Ces comptes nous paraissent totalement justifiés, ils ont été expertisés et avalisés par une société fiduciaire. Pour nous, ils sont en ordre et parfaitement tenus.

Nous estimons, au sein de l'Alternative, raisonnable d'attribuer 30 000 francs pour permettre à Cappella Genevensis de poursuivre son travail et, surtout, d'engager et de payer correctement des musiciens supplémentaires. Vous savez comme moi et comme d'autres ici, Madame Kraft-Babel, que les artistes sont relativement mal payés. Cela permettrait de payer les personnes de telle façon que leur travail soit reconnu. Cela permettrait aussi une plus large information au public, afin de mieux faire connaître cet ensemble et ses manifestations.

Ce travail de tous les jours et en grande partie bénévole, nous pouvons le reconnaître aujourd'hui en octroyant ces 30 000 francs. En regard de ce que nous donnons ailleurs, par exemple les 50 millions de francs pour le Grand Théâtre, ces 30 000 francs sont vraiment des *peanuts*.

Je ne doute pas que vous ayez dans votre escarcelle plusieurs autres groupes instrumentaux que je ne connais pas. Libre à eux de faire une demande et d'être reçus par la commission des arts et de la culture! Nous procéderons à leur audition avec grand plaisir et nous étudierons leur dossier. Mais ils doivent se manifester. Pour ma part, je ne les connais pas. Nous avons reçu, à la commission des arts et de la culture, la demande de Cappella Genevensis et nous avons été convaincus.

**M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L).** Madame la présidente, vous transmettez à mon collègue que j'apprécie particulièrement ses leçons de management musical et sur la manière de payer ou non les musiciens... Je ne connais pas tout, ni en culture ni en musique, mais c'est quand même un domaine que je suis un peu mieux que d'autres...

Dix ans, ce n'est pas grand-chose pour un groupe. Ce n'est pas encore une preuve, c'est un début, tant mieux! Mais le nombre d'années pendant lesquelles un ensemble fait ou non ses preuves n'est pas forcément significatif, et je ne souhaitais pas placer le débat à ce niveau-là. Je souhaitais placer le débat sur la politique que le département compte mener dans le domaine, très important aujourd'hui, de la musique baroque, en lien avec le Conservatoire qui fait des recherches en la matière.

Par ailleurs, je me ferai un plaisir de transmettre à qui de droit que 30 000 francs, ce n'est pas grand-chose... Certains font plus avec bien moins

et ils seront ravis de savoir que ce cénacle est prêt à leur offrir 30 000 francs... Madame la présidente, vous transmettez à M. Piguët que, dès aujourd'hui même, je les en informerai...

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 39 oui contre 24 non.

*Page 34, cellule 3106000, Service culturel, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Association l'Usine, page 11 des subventions).*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement libéral-radical en vue de supprimer la subvention de 95 900 francs accordée à l'Association l'Usine.

**M. Adrien Genecand (R).** Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, je me permets d'intervenir à titre de visiteur ponctuel de l'Usine et de revenir sur quelques événements de l'année écoulée, au cours de laquelle l'Usine, à maintes reprises, nous a déçus. Nos déceptions ont commencé avec ce *flyer* qui encourageait la déprédation, avec l'offre d'une bière gratuite pour toute personne qui amènerait une étoile Mercedes – le logo de ces voitures – à l'Usine... (*Remarque.*) Deux bières même, me souffle Mathias Buschbeck... (*Brouhaha.*)

Ces encouragements à la déprédation sont absolument inacceptables de la part d'une association subventionnée. Très heureuse d'avoir, je ne dirai pas un pouvoir de nuisance, mais le pouvoir de prendre parti politiquement, l'Usine a organisé une grève sauvage et a fermé ses portes durant un week-end, au moment de la fermeture du Moa et des manifestations qui ont suivi. Cette attitude était tout à fait inacceptable, vu la pénurie de lieux dont souffre la vie nocturne, et irresponsable à plus d'un titre, puisque cette association est subventionnée.

Quand nous reconnaissons l'utilité d'une association, nous la subventionnons, pour qu'elle réponde à la demande en pratiquant des prix corrects, au niveau des boissons ou de l'entrée. Mais, quand une association subventionnée prend la liberté de fermer pour faire de la politique, nous estimons que c'est inacceptable. C'est pourquoi nous souhaitons couper la subvention de 95 900 francs accordée à l'Association l'Usine et à son comité actuel, pour montrer notre désapprobation et, surtout, notre déception face à la gestion de cette année. Et, bien que je me fasse peu d'illusions sur l'issue de notre amendement, j'espère que les responsables reviendront à de meilleurs sentiments l'année prochaine.

**M<sup>me</sup> Renate Cornu (L).** Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, nous proposons en effet de supprimer cette subvention destinée

à l'Association l'Usine pour cette année. Je précise d'emblée que nous ne mettons pas en cause les subventions du Théâtre de l'Usine, de Post Tenebras Rock, de la Galerie Forde ou du cinéma Spoutnik. Ils sont d'excellents acteurs culturels, les subventions sont identifiées et nous connaissons leur travail. En fait, leur action est véritablement une nécessité pour le tissu culturel contemporain à Genève.

En revanche, en ce qui concerne l'Association de l'Usine, il s'agit des permanents, un groupe qui décide de la destinée du restaurant Bistro, des concerts et d'autres activités en interne ou à l'externe. Il s'agit d'activités dont nous n'avons aucune idée précise, nous n'avons pas de comptes ni de bilan, nous ne savons pas exactement ce qui est fait avec ces subsides. Or notre rôle est quand même de surveiller la bonne distribution des deniers publics. Avant d'accorder une subvention de près de 100 000 francs, il nous semble important de savoir à quoi elle servira et d'avoir un regard sur les recettes du débit de boissons, même si celles-ci sont bon marché, ce que j'approuve tout à fait. Il faudrait connaître le montant des recettes des concerts aussi et, ensuite, déterminer si une subvention est encore réellement nécessaire.

Pour cette raison, nous souhaitons supprimer cette subvention, sans remettre en cause les activités culturelles qui se déroulent à l'Usine.

**M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato** (DC). Si tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes du côté de la place des Volontaires, pour le Parti démocrate-chrétien, nous pensons que le moment est bien mal choisi de couper dans la subvention octroyée à l'Association l'Usine. La situation, nous la connaissons tous. Faute d'endroits pour se divertir et faire la fête, l'Usine affiche complet tôt dans la soirée et l'on ne peut lui en faire le reproche.

Les nuisances sur la place des Volontaires pourrissent la vie de tout un quartier et elles sont intolérables, nous l'avons dit et répété. Nous nous sommes d'ailleurs toujours engagés en faveur des habitants lors du traitement des pétitions, et je crois qu'il est aussi bon de le rappeler.

Toutefois, la responsabilité de ces nuisances n'incombe pas à la seule Usine. Cette responsabilité est partagée et, pour le bien des riverains et des parents inquiets de savoir leur progéniture du côté de l'Usine, il conviendrait que le ménage soit fait à cet endroit par les instances compétentes, avant de songer à de quelconques représailles sous forme de coupes de subventions.

Pour rester cohérents, nous ne voterons pas, pour notre part, cette coupe de 95 900 francs, après nous être engagés pour davantage de lieux de sortie pour la jeunesse. S'il y a des reproches à faire à l'Usine, il conviendrait de régler ce qui doit l'être avant tout et d'aviser par la suite, c'est la voie que nous privilégions.

**M. Pascal Holenweg (S).** Il y a quelque chose de mesquin dans cet amendement. Les explications données par M. Genecand le confirment d'ailleurs: cet amendement a été déposé en signe de protestation contre une «incitation à déprédations» dont l'Usine se serait rendue coupable, en échangeant des étoiles de Mercedes contre des bières – ce qui est une sorte de gaspillage de bières! – et en organisant une grève sauvage pour protester contre le manque de locaux alternatifs et de locaux festifs à Genève.

Le problème que pose cet amendement – que je qualifiais de mesquin – c'est qu'on s'attaque à une subvention extrêmement réduite et assez particulière. La subvention en question sert à couvrir le coût des fluides, c'est-à-dire l'électricité, l'eau et le chauffage de l'Usine. Je ne vois pas quel rapport direct il y a entre la protestation contre les «incitations à déprédations», dont se serait rendue coupable l'Usine, et la tentative de lui couper l'eau, l'électricité et le chauffage, ou de la priver des moyens de payer l'eau, l'électricité et le chauffage, car cette subvention ne sert qu'à cela.

D'autres institutions culturelles – l'Usine ne sera pas très heureuse que je la qualifie d'institution – bénéficient du même type de subventions ou de prestations de la part de la Ville. La Comédie touche 450 000 francs pour les mêmes raisons, le Grand Théâtre, sauf erreur de ma part, touche près de 3 millions. Alors, soyons cohérents: si nous ne sommes pas d'accord avec les décisions de la Fondation du Grand Théâtre ou de la Comédie, si nous ne sommes pas contents du choix d'un directeur, coupons l'eau, l'électricité, le gaz à la Comédie ou au Grand Théâtre, privons-les de la subvention qui sert à payer ces fluides! (*Exclamations.*)

Je le répète: l'exercice est assez mesquin. Cette subvention n'est pas une subvention de fonctionnement à proprement parler, c'est une sorte de prestation en nature, une subvention qui sert à payer l'eau, l'électricité et le chauffage. Je ne suis pas sûr que la situation sur la place des Volontaires s'améliorera beaucoup quand il n'y aura plus de chauffage en février à l'intérieur de l'Usine...

**M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve).** Quant à moi, je dirai bien au contraire, pour finir la phrase de mon collègue! Une fois encore, nous voyons l'inconséquence et l'incohérence de la droite. Chaque année, elle essaie de couper cette subvention. Il semble que, cette fois-ci, il n'y ait plus d'arguments... Mince alors, comment va-elle faire? Eh bien, elle essaie quand même.

Pour clarifier les choses, je rappellerai que l'Association l'Usine, ce ne sont pas quelques permanents qui décident de tout, comme le suggérait M<sup>me</sup> Cornu... (*Brouhaha.*) J'aimerais que la droite m'écoute... Elle continue à répéter chaque année les mêmes bêtises et, si elle m'écoutait, elle arrêterait peut-être... L'Association l'Usine n'est pas un petit groupe de personnes qui décident de tout pour

les autres, comme le suggérait M<sup>me</sup> Cornu. Non, ce sont des personnes, peu nombreuses d'ailleurs, qui font un énorme travail de coordination et de gestion au sein de l'Usine, afin que celle-ci puisse être autogérée avec toutes les associations qui s'y trouvent. Les décisions sont toujours prises de la manière la plus large possible, et pas seulement par un petit groupe restreint de personnes.

Ce travail est vraiment nécessaire. La droite dit soutenir les activités du Théâtre, de Post Tenebras Rock, de la Galerie, mais il faut bien que quelqu'un soit là pour coordonner toutes ces associations. Sinon, cela deviendrait chaotique, ce que justement la droite ne veut pas... Il faut donc être un peu cohérent.

Ensuite, le deuxième argument qu'on essaie de nous ressortir, c'est le fait que l'Usine aurait déçu en distribuant des *flyers* prétendument insultants, en organisant des concerts prétendument interdits, en faisant la grève... La droite n'arrête pas de crier sur tous les toits que les organisations subventionnées doivent pouvoir être indépendantes. Alors, pourquoi en serait-il autrement avec l'Usine? Les organismes subventionnés sont libres de leurs choix et il en est de même pour l'Usine.

S'agissant de la grève, il n'était pas question de fermer l'Usine pour mener des activités politiques qu'elle n'avait pas à mener; cette grève n'était pas non plus un manque de loyauté envers la Ville. La grève a consisté à fermer l'Usine, mais en continuant à s'occuper du public, en continuant à promouvoir les musiques que l'Usine est chargée de promouvoir auprès de la population, et de manière encore plus large puisque, cette fois, c'était dans la rue.

Et, si l'Usine a pris là un engagement politique, je rappelle qu'elle tire la sonnette d'alarme depuis longtemps, avec l'Union des espaces culturels autogérés (UECA). Nous ne pouvons pas continuer ainsi à Genève, avec un tel manque de lieux de sorties nocturnes. La droite le reconnaît aujourd'hui et se met à lécher les bottes de quelques personnes de l'UECA, depuis l'affaire du Moa. Mais alors, Mesdames et Messieurs, soyez cohérents et laissez ce travail se faire là où il se fait correctement!

D'ailleurs, s'il n'y avait jamais eu de revendications politiques, nous n'aurions jamais pu avoir une Genève aussi riche au niveau culturel... (*Remarque.*) Oui, nous soulignons ici la position très réfléchie et intelligente du Parti démocrate-chrétien. C'est bon signe pour l'élargissement de l'Alternative...

Je le répète, nous en avons marre qu'une partie de la droite – hormis le Parti démocrate-chrétien – soit si inconséquente et hypocrite! Il est impensable de supprimer une subvention à une organisation, simplement parce qu'elle a déçu et qu'elle ne partage pas les mêmes opinions que certaines personnes de ce Conseil.

**M. Adrien Genecand (R).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je veux quand même revenir sur ce qui vient d'être dit. On nous a d'abord

accusés de ne plus avoir d'arguments de fond, alors que la seule chose qui vient de nous être opposée concerne la forme, à savoir que la Ville, par cette subvention, paie les factures d'électricité et d'eau.

Ensuite, Madame Klopmann – vous transmettez, Madame la présidente – vous revenez sur cet éternel débat de l'autogestion et de la culture alternative... Mais, quand il faut aider des gens pour qu'ils puissent s'autogérer, je pense qu'il y a un problème au niveau du français et un problème majeur de fond! On n'aide pas des gens qui veulent s'autogérer. Sinon, cela devient de la culture institutionnelle. C'est le cas de l'Usine aujourd'hui, ne vous en déplaise, et la culture institutionnelle subventionnée est soumise à quelques règles, notamment au respect de la propriété d'autrui! Inciter au vol et à la déprédation est absolument scandaleux! Mais je prends bonne note que vous autorisez et encouragez la déprédation quand elle est commise par vos associations.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 47 non contre 27 oui.*

*Page 34, cellule 3106000, Service culturel, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (La Ville est à vous, page 11 des subventions).*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement libéral-radical en vue de supprimer la subvention de 190 700 francs destinée à «La ville est à vous.»

**M<sup>me</sup> Renate Cornu (L).** «La ville est à vous», c'est un très joli titre pour un vide-grenier de quartier. J'ai assisté à plusieurs d'entre eux et j'ai trouvé qu'effectivement les familles avaient du plaisir à vider leurs armoires et les enfants à vendre leurs jouets. Mais tout le monde était un peu au ras du bitume et, surtout, qui venait s'installer en premier? des puciers! Je fais souvent les brocantes, j'adore chiner, mais cette manifestation-là est destinée aux gens du quartier et à eux seuls.

Du moment qu'il y a une subvention pour organiser «La ville est à vous», alors autant qu'elle soit véritablement réservée aux habitants. Nous déposerons d'ailleurs une motion en vue d'organiser un grand vide-grenier sur la plaine de Plainpalais, un dimanche au mois de juin, destiné spécifiquement aux habitants de la ville de Genève. Ainsi, les familles et les enfants pourront troquer, vendre, pour avoir un peu plus de sous pour les vacances.

En l'occurrence, il conviendrait d'organiser des inscriptions, qu'il y ait des tables, que chacun ait sa place, comme cela se fait dans d'autres villes en Europe.

A cette manifestation «La ville est à vous», nous préférons organiser un véritable vide-grenier, un «méga VG» sur la plaine de Plainpalais, au mois de juin, qui fasse sens pour l'ensemble des habitants.

**M. Grégoire Carasso** (S). Voilà peut-être la proposition, dans tout notre débat budgétaire, la plus déconnectée de toute réalité et de tout succès. Je parle de succès, Madame la présidente, parce que «La ville est à vous» a commencé il y a bientôt vingt ans avec l'organisation purement bénévole «La rue est à vous» aux Pâquis.

Celle-ci connaît aujourd'hui des difficultés et cela aurait pu faire, dans le cadre de notre débat budgétaire, l'objet de discussions intéressantes à bien des égards! En effet, certaines mesures que je qualifierai de quasiment vexatoires ont été imposées à cette organisation bénévole par le département de Pierre Maudet, des contraintes pour une manifestation citoyenne sur le domaine public que nous trouvons absolument injustifiables, des frais colossaux facturés pour la levée des déchets, le tri des ordures... Bref, une structure bénévole, «La rue est à vous» aux Pâquis, a connu bien des déboires durant ses deux décennies d'existence.

Voilà qui aurait pu faire l'objet d'un magnifique débat, que nous avons d'ailleurs entamé en commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public! Je ne sais plus si vous y siégez, Madame Cornu. Tenir ce débat à part entière aurait été l'occasion de recueillir des informations intéressantes. Ainsi, dans quelle mesure la Ville doit-elle assommer une manifestation citoyenne, que vous semblez appeler candidement de vos vœux presque spontanés, et qui, du début jusqu'à la fin, se déroule sans soutien financier de la Ville? Des dizaines de milliers de francs de frais de voirie, est-ce bien légitime? Voilà un débat qui, à n'en pas douter, aurait été intéressant!

Mais non! Puisque «La rue est à vous» ne fait pas l'objet d'une ligne budgétaire, c'est le concept de «La ville est à vous» qui vous a sans doute traversé l'esprit, lorsque vous vous êtes demandé combien d'amendements plus ou moins – surtout moins – pertinents vous pourriez bien déposer aujourd'hui.

Il y a, depuis de nombreuses années, neuf manifestations annuelles «La ville est à vous» dans chacun des quartiers de la ville de Genève. Si vous faites un iota de calcul sur cette ligne de 190 700 francs, vous arrivez, à la louche, à 20 000 francs pour chacune de ces neuf manifestations, qui font le plaisir d'absolument tous les habitants, quelle que soit leur couleur politique!

Dans chacun de ces neuf quartiers, il y a un petit soutien à l'organisation bénévole de ce vide-grenier, que vous semblez comparer à vos promenades au marché aux puces où vous allez chiner – Madame la présidente, vous transmet-

trez à M<sup>me</sup> Cornu. Dans chaque quartier, une structure essentiellement bénévole prépare «La ville est à vous» tout au long de l'année. Je fais partie de cette organisation à Saint-Jean; elle est absolument remarquable et la fête dépasse largement le vide-grenier, puisque tout le quartier y participe, qu'il y a aussi des buvettes et des concerts.

Bref, pour la modique somme de 20 000 francs par quartier, c'est, à n'en pas douter, une des meilleures manifestations organisées par la Ville de Genève. Je me demande sur quelle base vous voudriez supprimer tout bonnement et tout simplement «La ville est à vous» l'année prochaine. Je trouve cela absolument ridicule.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Mesdames et Messieurs, une fois n'est pas coutume, le Parti démocrate-chrétien est d'accord avec les partis de gauche sur la manifestation «La Ville est à vous»... (*Exclamations.*) Nous avons encouragé les lieux festifs qui permettent aux jeunes – et aux vieux aussi – de se rassembler et de se retrouver, au centre-ville comme à l'extérieur, puisque nous avons défendu la fête du 31 décembre, vous le savez. Nous sommes pour le rassemblement de la population qui contribue, comme l'a dit tout à l'heure M. Carasso, à la création du lien social. Je crois que s'il y a des moments où les gens ont l'occasion de se retrouver de façon décontractée et sous leur propre initiative, puisqu'ils en sont les organisateurs, c'est dans ce type d'événement. Nous y sommes donc tout à fait favorables.

Maintenant, j'aimerais dire que la proposition de M<sup>me</sup> Cornu ne doit pas être considérée comme une concurrence. Pour ma part, je rêve d'un grand marché sur la plaine de Plainpalais. Actuellement, vous le savez très bien, ces marchés sont confinés. D'ailleurs, certains puciers en souffrent un peu.

Par conséquent, l'idée de M<sup>me</sup> Cornu mériterait d'être creusée, afin que nous puissions étudier aussi la possibilité d'exploiter la plaine de Plainpalais avec des marchés d'envergure. Ce n'est pas inintéressant et il ne convient pas d'opposer un concept à l'autre, parce qu'ils sont à mon avis, et de l'avis du Parti démocrate-chrétien, complémentaires.

**M<sup>me</sup> Renate Cornu (L).** Madame la présidente, vous transmettez à M. Carasso que l'idée n'était pas du tout de nier l'intérêt de «La ville est à vous». L'idée était simplement de mieux organiser ce type d'événement! J'ai pu constater, dans différents quartiers, que les seuls à disposer de matériel, à savoir des tables pliantes, d'une petite tente notamment, étaient les bibliothécaires de la Ville, et c'est très bien. J'ai pu discuter avec ces personnes. Elles ont toutes un public désireux



d'acquérir des livres en double dans les bibliothèques. Tout cela, c'est excellent! La seule chose qui me dérange, ce sont des familles entières à ras du sol. Ce n'est pas propre, elles n'ont pas le matériel adéquat, elles viennent avec des caddies de la Coop ou de la Migros, et elles s'installent par terre.

Pour cette raison, je propose – c'est plutôt positif! – qu'on prévoie des tables et une inscription préalable, afin que chaque famille dispose de sa place. Et un méga vide-grenier sur la plaine de Plainpalais au mois de juin permettrait d'organiser la manifestation et permettrait à toutes les familles de troquer ou de vendre avant les vacances.

Je voudrais relever un autre aspect. J'ai pu constater que ces manifestations embêtent quand même les habitants. En effet, les rues doivent être fermées pendant vingt-quatre heures au moins et il faut aller parquer sa voiture ailleurs. Beaucoup de gens en ville ont des voitures, que cela vous plaise ou non... De même, les commerçants sont aussi ennuyés, puisque, pendant tout ce temps, la circulation est interdite dans le quartier.

Alors, c'est vrai, il y a des stands avec des petites choses à boire et à manger, il y a de la musique, tout cela est festif. Mais déplacer la manifestation sur la plaine de Plainpalais est probablement la meilleure manière de rendre service à la population, et donc aux familles!

**M. Grégoire Carasso (S).** Madame Cornu – je vous invite à transmettre, Madame la présidente – je ne sais plus dans quel quartier vous habitez, mais impliquez-vous dans la fête de votre quartier pour connaître la réalité de ces opérations magnifiques! Les commerçants participent pleinement, il y a même un régime spécial pour que les restaurateurs puissent aménager des terrasses auxquelles ils n'ont d'ordinaire pas droit, de sorte que cet événement soit aussi financièrement une opération intéressante pour eux.

De plus, il n'y a pas l'ombre d'un pucier professionnel, parce qu'ils sont interdits dans le périmètre de «La ville est à vous». Quant à la problématique des tables, si vous aviez été impliquée dans l'une ou l'autre de ces fêtes – «La rue est à vous» ou «La ville est à vous» – vous sauriez qu'au petit matin c'est une jolie guerre entre les uns et les autres pour savoir qui bénéficiera ici d'un banc et là d'une table!

Malheureusement les ressources de la Ville de Genève en la matière sont limitées et ce n'est pas plus mal somme toute. Tout le monde ne peut pas arriver avec un étalage tout propre, tout net, qui, je vous le concède, salirait un peu moins les pantalons de celles et ceux qui rechignent à s'asseoir par terre... Mais c'est une fête conviviale qui fonctionne dans tous les quartiers magistralement bien.

Enfin, je m'interroge par rapport à votre préoccupation concernant les voitures qui ne peuvent plus circuler. Vous appelez de vos vœux l'installation de tables et de petits étalages pour tous ceux qui participent à ces vide-grenier. Mais je me demande comment vous ferez, parce que, avec de jolis stands tout propres, tout nets, c'est bien davantage de rues qu'il faudra fermer à la circulation.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 51 non contre 17 oui.*

*Page 35, cellule 3106610, Fonds municipal d'art contemporain, groupe de comptes 365, Subventions accordées – institutions privées (Centre d'édition contemporaine, page 11 des subventions).*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement de la commission des finances en vue d'augmenter de 21 900 francs la subvention au Centre d'édition contemporaine, qui passerait de 128 100 francs à 150 000 francs.

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S).** Voilà un petit amendement que nous vous proposons au nom de l'Alternative. Il s'agit d'une augmentation de 21 900 francs pour arriver à un chiffre rond de 150 000 francs. Je crois que nul n'est besoin de présenter ici le Centre d'édition contemporaine. Nous avons des spécialistes de l'art contemporain sur tous les bancs et j'ose espérer que vous approuverez cette augmentation à l'unanimité.

Je rappellerai simplement que le Centre d'édition contemporaine, qui est quand même une spécificité en ville de Genève, propose sept expositions au cours de l'année 2011 et cinq éditions de livres liées à ces expositions. Ce centre fait un travail sur l'art contemporain avec des artistes non seulement genevois mais également étrangers, et nous voulons lui donner les moyens suffisants pour fonctionner, voire pour amplifier sa mission d'édition par rapport aux expositions qu'il met sur pied.

Je vous demande donc de réserver un bon accueil à cette hausse de la subvention.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 38 oui contre 25 non (1 abstention).*

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, il nous reste à voter la recommandation de la commission des arts et de la culture, qui se trouve en page 168 du rapport général.

*Mise aux voix, la recommandation est acceptée par 39 oui contre 22 non (4 abstentions).*

Elle est ainsi conçue:

### RECOMMANDATION

Compte tenu de la nouvelle loi sur le chômage, qui met particulièrement en difficulté les artistes, le Conseil municipal invite le Conseil administratif à lui faire une proposition permettant d'assurer la couverture du Fonds des intermittents du spectacle, à hauteur de 300 000 francs, soit le doublement de la somme actuelle.

**Le budget du département de M. Mugny, pages 29 à 47, est adopté.**

**La présidente.** Au terme de l'examen du département de la culture, l'excédent de charges s'élève à 801 392 francs. La péjoration du résultat par le Conseil municipal est de 738 721 francs.

*Département de l'environnement urbain et de la sécurité.*

**M<sup>me</sup> Patricia Richard, rapporteuse de la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public (R).** Chers collègues, ce fut pour moi un plaisir de rédiger ce rapport, tant il a été facile de travailler avec le magistrat... (*Exclamations et rires.*) Je vois que vous êtes tous d'accord avec moi, cela fait plaisir! Il a été fidèle à nos rendez-vous et assidu à répondre à toutes nos questions... (*Brouhaha.*) Je trouve que cette salle est par moments plus bruyante que les canons et les orchestres de l'Escalade!

Nous avons donc travaillé sur ce budget avec beaucoup d'assiduité à la commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public, en appréciant le fait qu'on nous présentait un budget où toute augmentation avait une explication, comme toute diminution. On nous a clairement expliqué la politique, tant du magistrat que du Conseil administratif, s'agissant d'améliorer la sécurité en ville de Genève. On nous a expliqué que, sur quatre ou cinq ans, on comptait faire passer de 97 à 160 le nombre d'agents de la police municipale, et ouvrir deux postes de quartier supplémentaires, un au Petit-Saconnex et un à Champel. On nous a expliqué que le magistrat souhaitait regrouper les forces dans chaque quartier, soit installer au même endroit et la police et la Voirie, et tout ce qui va avec. On nous a aussi clairement expliqué ce qu'il en était de l'aéroport, du projet «ConvergenceS» entre le Service d'incendie et de secours et le Service de sécurité de l'aéroport, du processus d'engagement tant des agents de police municipaux que des pompiers, processus qui, comme dans le département de M. Pagani, est un peu plus long, car on ne sait jamais à l'avance quel sera le poste à pourvoir.

Le magistrat a si bien convaincu les commissaires que, lorsqu'il s'est agi de déposer les amendements, seuls deux ont été présentés en commission spécialisée. Le premier a été repris par le Conseil administratif. Quant au second, il venait d'un commissaire d'A gauche toute! qui avait été si convaincu par la déclaration du magistrat qu'il proposait 2 millions de francs supplémentaires afin d'étoffer la police municipale!

La commission a refusé cet amendement parce que le magistrat nous avait clairement expliqué que les limites de formation étaient de 20 agents par année. Il n'en demeure pas moins que nous avons été extrêmement surpris de voir qu'on veut aujourd'hui réduire les charges de personnel de 738 113 francs, alors qu'en commission spécialisée on voulait les augmenter de 2 millions de francs...

J'en ai fini en tant que rapporteuse, mais je reprendrai certainement la parole plus tard.

*Toutes les pages, toutes les cellules,  
groupes de comptes 30x, Charges de personnel.*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'un amendement de la commission des finances en vue de diminuer les charges de 738 113 francs, avec cette justification: «Compensation pour la création de 10 nouveaux postes d'agents de sécurité préventive en classe 10-12 (mai à décembre) au département de la culture (cellule votée 3001000).»

**M. Pierre Maudet, conseiller administratif.** Je prends la parole pour défendre ces postes au nom du Conseil administratif. Même si mes collègues ne sont plus très présents, je peux vous assurer que cela a fait l'objet d'un débat au sein de notre Conseil. Peut-être ne sont-ils plus présents parce qu'ils se sentent désavoués par le vote de tout à l'heure, qui consistait à doter le département de M. Mugny de postes qu'il n'avait pas demandés...

J'aimerais insister sur le fait qu'à notre sens, nous Conseil administratif, la commission des finances fait une erreur et donne un mauvais signal en diminuant les sommes allouées à la sécurité. Et si, d'aventure, il y avait une majorité dans ce Conseil pour confirmer cette erreur, cela deviendrait une faute!

Nous avons démontré tout à l'heure le bricolage, en termes de discussions et de préparation, qui avait présidé à ces choix funestes. Nous avons démontré également la déconnexion – mon collègue Pagani l'a dit, mon collègue Mugny l'a dit, M<sup>me</sup> Salerno, de façon implicite hier, l'a dit également – entre la question des postes vacants et l'affectation que l'on donne à une mission ou à une prestation.

Nous avons aussi, et il faut relever cet élément, entendu depuis le début de l'année, depuis que cette nouvelle police municipale est en fonction, beaucoup de demandes légitimes de la part de nombreuses conseillères municipales et de nombreux conseillers municipaux, de part et d'autre des bancs de cette enceinte, par rapport à un élargissement des horaires. Nous les avons déjà élargis toute l'année jusqu'à minuit, voire au-delà, et nous avons étendu le périmètre d'intervention.

Nous aimerions ici rappeler quelques réalités que nous vivons à Genève en termes de sécurité. A la faveur de deux interpellations socialistes – et je remercie M. Holenweg et M. Lopez Quirland de m'avoir donné la chance de m'exprimer abondamment sur la police municipale – nous avons eu l'occasion, au mois de novembre, par ma bouche, de vous offrir la possibilité de passer une journée et une nuit avec la police municipale. Je répète ici l'offre faite à l'époque de suivre, dix-huit heures d'affilée, de 6 h à 24 h, le travail sur le terrain. Malheureusement, à tout le moins, aucun membre de l'Alternative présent dans cette enceinte ne s'est adressé à moi pour accompagner cette activité et voir un peu mieux et un peu plus dans le détail ce que font les policiers municipaux.

Cette semaine, par exemple, c'était l'arrestation d'un présumé exhibitionniste dans le préau de l'école Geisendorf, dénoncé à plusieurs reprises par des enseignants et de nombreuses personnes du quartier. Nous sommes heureux d'avoir pu mettre un terme à cette situation. Un problème de bagarre a été réglé sur le domaine privé de la Ville de Genève. M<sup>me</sup> Salerno, ma collègue, parlait hier des Minoteries, et c'était dans ce périmètre. La bagarre était assez délicate, puisque trois agents ont été blessés à cette occasion. Ils étaient quand même là le lendemain pour continuer de travailler. L'affaire a fini au poste de police cantonale, cette fois, puisque des renforts ont dû être demandés.

Le phénomène du bonneteau a également été combattu toute la semaine, grâce à une présence uniformée dans les Rues-Basses, avec un certain succès, mais un succès relatif dans la mesure où nous ne pouvons pas incarcérer les gens. Là, une réponse doit être donnée par la police cantonale. Je citerai encore le traitement de différents cas d'incivilités, nombreuses et variées, que je ne vais pas énumérer ici.

A M. Holenweg, qui m'interpellait sur le sujet, je dirai que nous voulons aussi répondre à une privatisation croissante des mesures de sécurité. De ce point de vue là, l'intention du Conseil administratif est de reprendre possession d'un terrain qui, malheureusement, a été cédé petit à petit, aussi par la faute de quelque magistrat socialiste, rappelons-le... Il y a un an, on cédait devant des commerçants qui souhaitaient confier à une entreprise de sécurité privée la présence et le contrôle du domaine public.

Il est également important de rappeler l'idée centrale selon laquelle les politiques de prévention dignes de ce nom s'accompagnent aujourd'hui d'une crédibilité en matière de répression. C'est le principe de la carotte et du bâton. Ceux qui font de la prévention doivent aussi pouvoir, au bout d'un moment, sanction-

ner, dire stop, on arrête de négocier, de transiger, maintenant on prend des décisions et on assume avec l'autorité qu'incarne un uniforme.

Je salue de ce point de vue là le fait que mon collègue Rémy Pagani m'ait rejoint, en début d'année, pour dire qu'il fallait plus d'effectifs. Le Conseil administratif avait porté ce postulat devant vous et devant la population en mai 2009. Avec mon collègue Manuel Tornare, nous avons à l'époque tenu une conférence de presse pour expliquer les missions de la police municipale et pourquoi nous voulions augmenter le nombre d'agents, ainsi que le nombre de postes de police en ville de Genève.

Tout cela pour vous dire, Mesdames et Messieurs, que nous avons été très surpris, au Conseil administratif, de cet amendement un peu scélérat – disons-le franchement! – de la commission des finances, qui consiste à vouloir, de façon ciblée et finalement assez vexatoire, priver mon département de moyens en termes de masse budgétaire, mais aussi en termes de postes.

Concrètement, ces 20 postes dont on se prive correspondent à un montant de 750 000 francs au budget 2011, soit l'équivalent de quatre mois de salaire. Dès 2012, l'incidence sera beaucoup plus forte, à hauteur de plus de 2 millions de francs, comme nous l'avons expliqué, de façon très transparente, à la commission des finances. Nous regrettons donc cet amendement, d'autant plus que tous les groupes, dans cette enceinte, disent défendre la police, ou les polices, toutes les polices. Bien sûr que la police cantonale est prioritaire et la police municipale subsidiaire! Mais cette police de proximité que d'aucuns ce matin attribuaient à la gauche – s'il vous plaît, un peu de sérieux! – a été développée durant les années Ramseyer. La médiation et l'îlotage ethnique, que les Verts notamment soutiennent à juste titre, était-ce le fait de M. Ramseyer? Je n'en sais rien, mais c'était en tout cas lors de ses années au Conseil d'Etat.

Un embryon de police de proximité a même démarré plus tôt, sous l'ère Bernard Ziegler, et le mouvement a ensuite été stoppé. C'est regrettable! Mais est-ce aujourd'hui parce qu'un magistrat de droite assume la politique de la sécurité de la Ville qu'il faut lui couper les vivres? Non, bien sûr, parce que la police ne devrait être ni de gauche ni de droite, et que nous devrions nous retrouver dans cette enceinte pour la défendre, pour défendre les postes et pour donner des signaux très clairs.

On sait qu'aujourd'hui il est délicat de recruter de nouveaux agents. Mais quand on donne des contre-signaux, comme on l'a dit ce matin, quand on donne l'impression qu'on n'aime pas sa police, qu'on n'assume pas l'uniforme, qu'on ne supporte pas l'idée de la répression, eh bien, évidemment, c'est d'autant plus dur de recruter!

Il est faux d'affirmer que nous devons nous limiter à dix postes par année. Je ne sais pas d'où sort cette information, elle est totalement inexacte. Aujourd'hui,

nous négocions avec l'Etat pour que deux périodes de six mois de formation démarrent chaque année. C'est une exigence de toutes les communes et pas seulement de la Ville de Genève, et nous avons bon espoir d'y parvenir. Nous pouvons garantir aujourd'hui 25 nouveaux postes pour l'ensemble du canton par année... (*Remarques de M<sup>me</sup> Wenger et brouhaha.*)

Mesdames et Messieurs, je souhaiterais vraiment que le message puisse passer... Nous sommes en train de faire en sorte qu'à compter du second semestre 2011, et cela touche déjà l'exercice budgétaire 2011, nous puissions démarrer à raison de deux écoles par année, donc deux fois 25 agents au minimum pour l'ensemble du canton. Raison pour laquelle nous vous faisons cette demande bien précise aujourd'hui. Certes, pour l'ensemble du canton, 16 communes sont concernées, mais c'est la Ville de Genève qui a le plus grand effectif et qui se réserve la part la plus large. Il était important de le préciser.

Là où j'ai également eu quelques surprises ce matin, c'est quand j'ai entendu que la gauche municipale aurait mis en place la police de proximité... Permettez-moi de reprendre par analogie les propos de ma collègue Salerno, hier, sur l'état dans lequel elle a, disait-elle, trouvé son département. Je peux vous assurer que l'état dans lequel j'ai trouvé mon département, notamment en matière de police municipale, et je m'adresse principalement au segment à gauche de cette salle, était catastrophique, pour ne pas dire lamentable! On ne parlait même pas de police municipale à l'époque, ni d'agents de sécurité municipaux: on parlait de gardes municipaux bons à fermer les barrières et à contrôler les marchés!

Mesurez simplement le saut qui a été fait dans cette législature, avec l'introduction de cette nouvelle loi. Deux ans ont été nécessaires pour la mettre sur le métier... (*Remarque de M<sup>me</sup> Wenger.*) Je réponds ici à une personne qui a décidé beaucoup de peine à m'écouter: c'est depuis le 1<sup>er</sup> janvier, respectivement depuis le 1<sup>er</sup> mars de cette année que nous avons véritablement une police municipale dont les prérogatives et les attributions sont claires. Que voulons-nous faire avec cette police municipale? Assurer une présence de terrain. Je me tue à le répéter. On essaie de me faire un procès en disant: «Mais nous aussi, nous la voulons!» Vous enfoncez d'ailleurs quelques portes ouvertes à la faveur d'un projet de règlement dont je n'ai toujours pas très bien compris les tenants et aboutissants, dès lors que la loi cantonale fixe clairement les choses...

Toujours est-il, Mesdames et Messieurs, qu'aujourd'hui vous avez la possibilité, en refusant cet amendement, de concrétiser l'effort qui sera fait, qu'il soit de 25 ou d'un peu plus si possible. Je me suis engagé, M. Buschbeck l'a relevé, à rétablir un certain nombre de postes qui, petit à petit, deviennent vacants. Aujourd'hui, ils sont au nombre de neuf. Lorsque j'en ai parlé à la commission, au mois de septembre, ils étaient au nombre de cinq. Ces postes peuvent être affectés à la police municipale.

Simplement, un poste d'ancien contrôleur du stationnement en classe 4-6 ne fait pas automatiquement un poste d'agent de police municipale en classe 7-9. C'est l'élémentaire réalité et c'est dommage que les éminents commissaires de la commission des finances ne l'aient pas compris.

Mesdames et Messieurs, la conviction du Conseil administratif et ma conviction est que la sécurité est une tâche régaliennne. Cela veut dire que c'est une tâche qui appartient à l'Etat au sens large, à la Ville notamment, qui est un partenaire en matière de sécurité. Plus que jamais, la Ville a son mot à dire et celles et ceux qui, aujourd'hui, font la fine bouche jouent un peu au bonneteau budgétaire. On prend dans un département, on met dans l'autre; on coiffe le tout de libellés assez abscons, compliqués; on fait croire que le problème est dans les bibliothèques et les musées plutôt que dans les rues.

Ceux-là scellent d'une certaine manière la faillite de l'Etat dans ce domaine. Ils n'assument pas la cohérence de leur discours, ils opposent artificiellement la répression et la prévention. C'est grave et c'est dangereux, parce que cela induit un discours qui est le discours populiste. Ceux-là également montent une usine à gaz par pure idéologie. Nous pensons aujourd'hui, au Conseil administratif, que la sécurité doit être concentrée dans un département, même si elle doit se faire en réseau. Mais qu'on ne demande pas aux travailleurs sociaux hors murs, dont la vocation est d'abord sociale, de faire du travail de police, même si on leur demande subsidiairement de travailler avec la police! Idem pour les médiateurs culturels.

Il faut refuser cet amendement, Mesdames et Messieurs, parce que l'insécurité aujourd'hui frappe les plus vulnérables dans nos quartiers populaires, parce que la police municipale ne doit pas être la victime propitiatoire du budget 2011 au motif qu'elle dépend d'un magistrat de droite, et surtout parce que nous avons à cœur, en particulier le magistrat qui vous parle, de défendre toutes les libertés, publiques et privées, au nombre desquelles figure la liberté de se déplacer et de se sentir bien à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. On en est encore loin dans notre cité et cela passe par des agents en uniforme dans les rues.

Mesdames et Messieurs, nous vous invitons à refuser catégoriquement cet amendement. Bas les masques sur tous les bancs de cette enceinte! Faisons en sorte de savoir ce que chacun pense, ce que chaque parti prétend défendre! Nous le saurons avec le vote de cet amendement. (*Applaudissements.*)

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Paradoxalement, je me retrouve dans beaucoup des propos de M. Maudet... Mais nous ne sommes pas dans ce débat-là: notre propos est de savoir comment financer ces postes de policiers. Nous sommes pour la création de ces 25 postes de policiers municipaux en 2011, mais nous deman-



dons simplement un financement qui soit cohérent avec ce que vous professez à longueur d'année.

Aujourd'hui, nous avons 45 postes vacants à la police municipale de la Ville de Genève. Vous l'avez dit vous-même, Monsieur Maudet, neuf postes ne sont aujourd'hui pas repourvus. Vous dites que vous négociez avec l'Etat pour ouvrir une nouvelle école. Elle n'est pas encore ouverte, mais nous vous soutenons et nous pensons que vous arriverez à ouvrir cette nouvelle école pour l'année prochaine.

Vous nous dites également qu'un poste en classe 4-6 n'égale pas un poste en classe 7-9. Pour ceux qui ne sont pas habitués à ces termes techniques, je dirai que ces classes ne correspondent pas aux mêmes salaires. On ne peut donc pas remplacer un poste par un autre.

Ces postes, vous l'avez dit vous-même, vous les demandez pour quatre mois, dès le 1<sup>er</sup> septembre. Ils coûteront quatre fois plus cher l'année prochaine, et nous les voterons, vos postes! Mais ne venez pas nous dire que vous n'arrivez pas aujourd'hui à trouver trois ou quatre postes dans vos postes vacants, parmi les 40 postes que nous vous avons laissés l'année passée, lorsque vous avez supprimé le contrôle du stationnement.

Enfin, j'allais oublier une dernière chose, M. Deshusses me l'a rappelée... Si, par le plus grand des hasards, vous arriviez à repourvoir vos neuf postes vacants – on n'en est pas encore là – si vous arriviez à pourvoir les 25 postes que nous vous votons aujourd'hui, si vous arriviez à trouver encore d'autres candidats – M. Mugny l'a dit, cette assemblée l'a dit – nous vous voterions les postes supplémentaires. Ne faites donc pas de faux procès à l'occasion de cet amendement! (*Applaudissements.*)

**M. Olivier Fiumelli** (R). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je ne sais pas très bien si le public qui nous regarde a compris les propos de M. Buschbeck. En tout cas, pour notre part, nous avons très bien compris une chose: le parti des Verts, aujourd'hui, n'est pas un parti gouvernemental, puisqu'il ne soutient pas la position de son conseiller administratif, comme ne le seront peut-être plus le groupe socialiste et le groupe A gauche toute! à l'issue de ce vote. (*Remarques.*) Je crois que, si nous avons besoin d'agents de civilité, d'agents d'ambiance, c'est précisément pour faire taire le groupe A gauche toute! Madame la présidente, pourriez-vous envoyer, s'il vous plaît, un médiateur culturel sur les bancs d'A gauche toute? (*Exclamations et rires.*)

Quoi qu'il en soit, la démonstration que vient de faire M. Buschbeck est précisément celle d'un groupe, voire d'une majorité, qui se détache complètement des propos de son Conseil administratif. M. Holenweg, tout à l'heure, nous reprochait de ne pas être un parti gouvernemental puisque nous ne voterons pas le budget

ce soir. Eh bien, Mesdames et Messieurs, je vous renvoie le propos, puisque vous ne soutenez pas, ce soir, votre Conseil administratif dans sa volonté de mettre en place une véritable politique de sécurité.

J'aimerais bien savoir, par-delà le discours de M. Buschbeck, dans quel débat on se situe aujourd'hui... Si je n'avais pas pris la parole sur les médiateurs culturels, il n'y aurait pas eu de débat. Si M. Maudet n'avait pas demandé la parole, il n'y aurait pas eu de débat sur cet amendement. Visiblement, vous êtes extrêmement gênés... (*Protestations.*) La preuve, c'est que M. Buschbeck n'a pas dit un mot du règlement que sa majorité dépose aujourd'hui, cet arrêté complètement absurde sur deux pages mal photocopiées, qui ne tient pas la route. J'aimerais bien qu'on en parle et que les groupes socialiste et A gauche toute! nous disent exactement ce qui se cache derrière cet arrêté.

Pour notre part, nous nous réjouissons que M. Buschbeck soit revenu sur ses réflexions sur les postes vacants, et je peux d'ores et déjà vous annoncer que notre amendement est prêt pour revenir sur cette problématique des postes vacants. Mais nous n'allons plus nous attaquer à chaque département, comme vous le faites. Nous allons nous attaquer de manière générale à cette problématique, comme nous l'a recommandé le Conseil administratif tout à l'heure, en intervenant sur la ligne dédiée à cela à la Direction des ressources humaines, dans le département des finances et du logement.

Je vous engage donc à refuser cet amendement complètement stupide du groupe des Verts, d'A gauche toute! et des socialistes!

**M. Jacques Finet** (DC). J'avoue ne pas très bien comprendre comment M. Maudet peut financer 25 ou 30 postes supplémentaires d'agents municipaux sur un budget qu'on lui rogne, alors que M. le conseiller chargé de la culture ne veut pas trouver dans son budget – lequel, je vous le rappelle, est deux fois celui que la Ville de New York consacre à la culture – de quoi financer dix postes de... comment les appelle-t-on? de préservatifs culturels, ou quelque chose dans ce goût-là... (*Exclamations.*)

**M<sup>me</sup> Salika Wenger** (AGT). J'ai envie de remercier M. Fiumelli, qui fait référence à un règlement que nous avons rédigé et pour lequel nous avons déposé une motion d'ordre. Nous aimerions évidemment la traiter maintenant, Madame la présidente...

**La présidente.** Madame Wenger, les motions d'ordre se déposent à l'ouverture d'une séance...

*M<sup>me</sup> Salika Wenger.* Non, Madame la présidente, par définition, une motion d'ordre concerne une question urgente...

**La présidente.** La nouvelle séance sera ouverte à 16 h 15, Madame Wenger, vous déposerez votre motion d'ordre à ce moment-là et elle sera traitée, selon l'article 53 de notre règlement. (*Protestations de M<sup>me</sup> Wenger.*) Madame Wenger, il s'agit d'un projet de règlement qui ne figure pas à l'ordre du jour...

*M<sup>me</sup> Salika Wenger.* Nous sommes en tout temps maîtres de notre ordre du jour...

**La présidente.** Voulez-vous bien m'écouter, Madame Wenger? Nous pouvons certes modifier notre ordre du jour en tout temps, mais il vous faut déposer une motion d'ordre à 16 h 15...

*M<sup>me</sup> Salika Wenger.* J'ai déjà déposé une motion d'ordre, Madame la présidente!

**La présidente.** Mais c'est très bien, nous la traiterons à l'ouverture de la prochaine séance...

*M<sup>me</sup> Salika Wenger.* Non, par définition, une motion d'ordre se présente à n'importe quel moment de la séance... (*Protestations et brouhaha.*)

**La présidente.** Madame Wenger, s'il vous plaît, il reste une intervention avant la pause. Puis, dans un quart d'heure, nous traiterons votre motion d'ordre.

**M. Robert Pattaroni** (DC). Madame la présidente, il faudrait que nous puissions avoir l'explication au fur et à mesure du déroulement du film... Si je comprends bien, A gauche toute! et d'autres proposeront tout à l'heure que la Ville engage 25 agents par année. Cela signifie qu'ils vont refuser l'amendement et proposer 15 postes de plus... Est-ce bien cela, Madame la présidente?

**La présidente.** Monsieur Pattaroni, je ne peux pas vous répondre. Je ne suis pas membre d'A gauche toute! mais la présidente de ce Conseil municipal, et je mène les débats...

*M. Robert Pattaroni.* Bien. Alors, nous allons refuser cet amendement, mais il serait intéressant de savoir s'ils vont ajouter encore 15 postes cette année, voire 25... Ce serait important de nous le dire!

**La présidente.** Monsieur Pattaroni, je vous propose de prendre notre pause et vous découvrirez à 16 h 15 de quoi il s'agit précisément. Excellente pause à toutes et à tous!

#### **4. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

#### **5. Interpellations.**

Néant.

#### **6. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 15 h 55.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	4182
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	4182
3. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances chargée d'examiner le projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2011 (PR-805 A/B). Suite du deuxième débat . . . . .	4182
4. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	4224
5. Interpellations . . . . .	4224
6. Questions écrites . . . . .	4224

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*